



DESJACQUES Jérôme

Géomètre-Expert

N° d'inscription à l'OGÉ : 05739

12 Rue du Clos Fleury 122 Rue de la Vallée Verte

74100 ANNEMASSE 74420 BOËGE

Tél. : 04 50 37 04 64 – E-mail : info@desjacques-geometre.fr

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Affaire :

**Lotissement LES BIOLLES
situé sur la Commune de BOËGE**

Maître d'Ouvrage :

Maître d'Œuvre :



Commune de BOËGE

Mairie

50 rue du Bournon

74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 10 01



DESJACQUES Jérôme

Géomètre-Expert

12 Rue du Clos Fleury

74100 ANNEMASSE

Tél. : 04 50 37 04 64

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

LOT UNIQUE :

**TERRASSEMENT – VOIRIE – RESEAUX HUMIDES – RESEAUX SECS –
BORDURES ET REVETEMENTS – SIGNALISATION ET MOBILIER – ESPACES VERTS**

Référence Dossier : 2015099

Document :

PIECE N° 4 – BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

PA	AVP	PRO	ACT	EXE	DET	AOR
Date	Fichier	Indice	Observations -Modifications	Etab.	Vérif.	
22/06/2022	2015099_BPU_Piece_5_2022_06_22.pdf	0	DCE – 1 ^{ère} diffusion	JD	JD	

N° d'Article	Description du prix	Prix HT en chiffres
	<p>I- PRIX GENERAUX</p>	
<p>1.1</p>	<p>INSTALLATION DE CHANTIER</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, les frais d'installation de chantier conformément aux dispositions du CCTP.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les frais relatifs aux dispositions à prendre en matière d'hygiène et de sécurité; ▪ les dépenses d'achat, de location ou d'utilisation des terrains ; ▪ les accès aux installations de chantier y compris son entretien ; ▪ les frais des installations de chantier comprenant un local sanitaire, un WC, un local pour les réunions de chantier ; ▪ les branchements et les frais de fonctionnement relatifs aux divers réseaux de ces installations de chantier ; ▪ les frais de clôture et de gardiennage éventuels ; ▪ l'amenée, le déplacement éventuel sur le site du chantier et le repliement du matériel ; ▪ l'enlèvement en fin de chantier de tous les matériels et matériaux en excédent et la remise en état des lieux après travaux ; ▪ toutes les dispositions nécessaires à la sauvegarde de l'environnement en phase de chantier notamment le nettoyage journalier des voies publiques (passage d'une balayeuse) et prévention par mise en place d'un décrotteur ; ▪ le constat d'huissier préalable aux travaux relevant les éventuels désordres ou vétustés concernant les voies publiques, clôtures des propriétés et espaces avoisinants le chantier. Le rapport avec photographies sera communiqué en trois exemplaires avec fichier PDF. ▪ La demande de mise Hors Tension ou de consignation des lignes électriques HTA surplombant le chantier ou la mise en place d'obstacles appropriés sous les lignes empêchant toute intrusion des engins dans un rayon d'action inférieur à 5 mètres de ces lignes selon les prescriptions d'ENEDIS Gestionnaire de ces ouvrages dont la MOE est en attente du retour. <p><u>Ce prix sera payé en deux fractions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 70 % après l'amenée et le montage des installations et la mise en place du matériel ; ▪ 30 % après démontage des installations et repliement du matériel et remise en état des lieux. <p>LE FORFAIT :</p>	<p>.....</p>

<p>1.2</p>	<p>FORFAIT DE SIGNALISATION ET DE MISE EN SECURITE DU CHANTIER</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, la signalisation de chantier nécessaire à la réalisation de l'ensemble des travaux conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La fourniture de tous les panneaux de signalisation temporaire du chantier ; ▪ La mise en place de la signalisation conformément au Code de la Route, aux réglementations en vigueur, et aux prescriptions du Maître d'Œuvre et du Coordinateur SPS ; ▪ La fourniture et la mise en place des dispositifs nécessaires à la séparation des zones ouvertes à la circulation automobile et piétonne (séparateurs « K16 » ou clôture « Heras ») avec les ateliers du chantier y compris leur lestage ; ▪ La mise en œuvre de l'ensemble des marquages de chaussée provisoires ; ▪ Le maintien, l'adaptation et l'entretien de cette signalisation horizontale et verticale pendant toute la durée du chantier ; ▪ L'adaptation de la signalisation à toute phase nouvelle du chantier et toutes sujétions de jour comme de nuit ; ▪ La dépose et le repliement de l'ensemble de la signalisation temporaire en fin de chantier. <p>En tout état de cause, la protection doit être visible continuellement (bandes réfléchissantes, signal lumineux...).</p> <p>Ce prix comprend toutes les sujétions de fourniture, de manutention et de mise en œuvre.</p> <p>Ce prix sera payé selon les modalités prévues par l'article 1.1.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	<p>.....</p>
<p>1.3</p>	<p>OPERATIONS TOPOGRAPHIQUES / IMPLANTATIONS</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, tous les frais liés aux opérations de topographie et d'implantation du chantier conformément au C.C.T.P.</p> <p>Le Maître d'œuvre fournira à l'Entreprise les plans projet (au format informatique).</p> <p><u>Ce prix sera payé en deux fractions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 50 % au démarrage des travaux ; ▪ 50 % à la fin des travaux. <p>LE FORFAIT :</p>	<p>.....</p>

<p>1.4</p>	<p>MARQUAGE ET PIQUETAGE DES RÉSEAUX EXISTANTS</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, le marquage et piquetage obligatoire des réseaux existants conformément à la réglementation en vigueur préalablement au démarrage des travaux, selon informations obtenues suites à la procédure de DICT y compris toutes sujétions de conservation de ce marquage pendant l'exécution des travaux.</p> <p><u>Ce prix sera payé comme suit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 50 % au démarrage des travaux ; ▪ 50 % à la fin des travaux. <p>LE FORFAIT :</p>	<p>.....</p>
<p>1.5</p>	<p>ETABLISSEMENT DU PAQ ET D'UN PPSPS</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, tous les travaux, études, fournitures nécessaires à l'établissement et à la gestion du Plan d'Assurance de la Qualité (P.A.Q.), du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (P.P.S.P.S.) et des documents généraux prévus au marché. L'élaboration d'un Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets (S.O.G.E.D.) est notamment incluse dans le P.A.Q.</p> <p>Il sera élaboré par l'Entrepreneur qui fixera les modalités de contrôle intérieur à la chaîne de production et qui devront être intégrées à la conduite du chantier.</p> <p>Il sera remis au Maître d'Œuvre lors de la remise des offres un projet de P.A.Q. Le P.A.Q. définitif, conforme à l'exécution, fera partie du dossier de récolement.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la fourniture de l'ensemble des documents prévus au CCTP (plans et autres documents) pour l'ensemble des ouvrages faisant l'objet du présent marché. Ils seront élaborés conformément au fascicule 65 A du CCTG pour les ouvrages d'art ; ▪ les frais engagés par l'Entrepreneur au titre du contrôle intérieur prévu au marché avec en particulier des épreuves d'étude, d'information, de convenance et de contrôle. <p><u>Ce prix sera payé comme suit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 30 % après réalisation des installations de chantier ; ▪ 70 % durant l'exécution des travaux. <p>LE FORFAIT :</p>	<p>.....</p>

<p>1.6</p>	<p>SIGNALISATION PAR ALTERNAT AUTOMATIQUE OU MANUEL</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, la mise en place, après accord du Maître d'œuvre et obtention des arrêtés de voirie nécessaires, d'alternat de circulation automatique réalisé à l'aide de feux tricolores ou manuel.</p> <p>Il comprend les frais de personnel, la fourniture de la signalisation spécifique, ainsi que son maintien, entretien et adaptation et toutes sujétions de jour comme de nuit pendant toute la durée du chantier.</p> <p>Il ne concerne pas les circulations et accès des engins de chantier.</p> <p><u>Ce prix sera payé comme suit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 50 % après mise en place de l'alternat ; ▪ 50 % à la l'achèvement des opérations nécessitant l'alternat. <p>LE FORFAIT :</p>	<p>.....</p>
<p>1.7</p>	<p>FORFAIT DE PHASAGE</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, l'ensemble des prestations nécessaire pour permettre la remise en état de la couche de fondation de la chaussée après achèvement des travaux de gros œuvre des bâtiments du lotissement. Ce prix comprend la purge de la couche de forme sur 10 cm d'épaisseur, le chargement et l'évacuation en décharge des matériaux extraits. Ce prix comprend également la fourniture et la mise en œuvre de 10 cm de GNT 0/63 conformément aux prescriptions du CCTP afin de remplacer les matériaux extraits au moment de la purge.</p> <p>La superficie concernée par ces travaux est de 900 m².</p> <p>LE FORFAIT :</p>	<p>.....</p>
<p>1.8</p>	<p>DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, l'établissement du Dossier des Ouvrages Exécutés conformément au CCTP.</p> <p><u>Le DOE comprendra :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le rapport de l'ensemble des essais de portance et de compactage ; ▪ Le rapport d'inspection télévisuelle des réseaux d'assainissement ; ▪ Le rapport d'essais d'étanchéité à l'air du réseau d'Eaux Usées ; ▪ Le Dossier d'intervention ultérieur sur l'ouvrage de rétention des Eaux Pluviales ; ▪ Le Procès-verbal d'essai d'étanchéité de la canalisation Eau Potable ; ▪ Le rapport d'analyse bactériologique de la canalisation d' Eau Potable ; ▪ Le Procès-verbal de réception du réseau génie-civil Télécommunication ; ▪ Certificat CONSUEL concernant le réseau d'éclairage ; ▪ Le plan de récolement général des aménagements terminés coté en altimétrie, y compris bordures et revêtements transposé au 1/200 ; ▪ Le plan de récolement général des réseaux transposé sur le plan numérique au 1/200. <p>Il sera remis au Maître d'Œuvre en fin de chantier, préalablement aux opérations de réception, en 3 exemplaires papier en plus des fichiers informatiques aux formats WORD et PDF pour les documents écrits et rapports et PDF et DWG pour les plans techniques</p> <p>LE FORFAIT :</p>	<p>.....</p>

	II – TRAVAUX PREPARATOIRES	
2.1	<p>OPTION : DEMOLITION DE MACONNERIE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la démolition de maçonneries et d'ouvrages en béton ou maçonnés de toutes natures (en élévation, en fondation, armés ou non).</p> <p>Il comprend le dégagement, la démolition, l'extraction des matériaux de démolition, le chargement, le transport jusqu'au lieu de décharge proposé par l'Entrepreneur et agréé par le Maître d'Œuvre pour ce type de produit, le déchargement conformément aux prescriptions en vigueur sur le lieu de décharge et au SOGED. Ce prix comprend les sujétions de démolition et de sciage soigné aux raccords avec les ouvrages conservés, ainsi que le remblaiement des ouvrages démolis.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
2.2	<p>PREDECOUPAGE ET SCIAGE DE CHAUSSEE EP < 20 CM</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, le pré-découpage de revêtements de chaussée ou de trottoir, réalisé sur prescription exclusive du Maître d'Œuvre, à la scie à béton ou à la meule, pour une épaisseur inférieure à 20 cm, ainsi que toutes sujétions de réalisation.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
2.3	<p>DEMOLITION DE CHAUSSEE ET TROTTOIR EN MATERIAUX LIES EP < 20 CM</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la démolition de chaussée et de trottoir en matériaux liés constitués d'enrobés bitumineux, de béton ou de grave ciment, et pour une épaisseur de revêtement rencontrée allant jusqu'à 20 cm.</p> <p>Il comprend la démolition, l'extraction des matériaux liés, le chargement, le transport jusqu'au lieu de décharge proposé par l'entrepreneur et agréé par le Maître d'Œuvre pour ce type de produit, le déchargement conformément aux prescriptions en vigueur sur le lieu de décharge et au SOGED.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>
2.4	<p>PLUS-VALUE SUR PRIX 2.2 ET 2.3 POUR DECOUPAGE, DEMOLITION ET EVACUATION DE MATERIAUX LIES CONTENANT DE L'AMIANTE OU DES HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP)</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la plus-value sur les prix 2.2 et 2.3 pour découpage, démolition et évacuation de matériaux liés contenant de l'amiante ou des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en œuvre des précautions réglementaires nécessaires au regard de la sécurité des ouvriers et des riverains lors des travaux ; ▪ Le stockage adapté sur le chantier à ce type de matériaux ; ▪ Le chargement dans un site ou déchetterie spécialisé agréé pour recevoir ces matériaux ; ▪ La fourniture des bons de réception de la déchetterie agréée attestant de leur réception ; ▪ Et toutes sujétions de réalisation. <p>LE METRE CARRE :</p>

	III – TERRASSEMENTS	
3.1	<p>DECAPAGE DE COUCHE SUPERFICIELLE ET MISE EN STOCK</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, le décapage de terre végétale sur une épaisseur moyenne de 30 cm à réaliser au niveau de la voirie commune interne au lotissement (y compris trottoirs, aire de retournement, places de stationnement, stationnements des véhicules deux roues et local ordures ménagères).</p> <p>Il comprend l'extraction, le chargement, le transport et le déchargement jusqu'aux zones de dépôt provisoires mises à disposition de l'Entreprise gratuitement ou à sa charge. Il comprend également les sujétions liées à la pente naturelle du terrain.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
3.2	<p>REPRISE SUR STOCK DE MATERIAUX ISSUS DE COUCHE SUPERFICIELLE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la reprise de terre végétale sur le dépôt provisoire et son évacuation en décharge agréée par le Maître d'Œuvre. Ce prix s'applique pour la terre végétale non réutilisée sur le chantier.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
3.3	<p>DEBLAIS EN TERRAIN DE 1ERE CATEGORIE ET EVACUATION</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la réalisation de déblais de terrassement en terrains de 1ère catégorie conformément au CCTP.</p> <p><u>Ce prix comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le réglage sommaire des surfaces de déblai ; ▪ Les blindages ou étaitements éventuels ; ▪ les piquetages complémentaires ; ▪ l'extraction et le chargement ; ▪ la protection de la plate-forme et des talus contre les eaux de ruissellement y compris l'exécution et l'entretien des ouvrages provisoires correspondants ; ▪ les sujétions dues à la présence de réseaux et regards ; ▪ l'évacuation à la décharge de matériaux de 1ère catégorie conformément au CCTP avec notamment : <ul style="list-style-type: none"> ✓ le tri avant recyclage ou traitement ; ✓ le transport extérieur au chantier ; ✓ l'évacuation et la mise en décharge de déblais de 1ère catégorie ; ✓ les frais liés au recyclage ou au traitement des matériaux selon les modalités proposées par l'Entrepreneur et agréées par le Maître d'Œuvre conformément au SOGED ou les frais de décharge sur un site agréé. <p>Ce prix s'applique au volume de matériaux en place avant terrassement déterminé par les profils en travers d'exécution, pour tout volume considéré. Ce prix s'applique également pour les décaissements et les purges de chaussée.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>

3.4	<p>OPTION : DEBLAIS EN TERRAIN DE 3EME CATEGORIE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la plus-value au prix 3.3 pour réalisation de déblais en terrains de 3ème catégorie réalisés au BRH après autorisation expresse du Maître d’Œuvre.</p> <p>Ce prix comprend également, l’extraction, le chargement et l’évacuation en décharge agréée par le Maître d’Œuvre.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
3.5	<p>FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE REMBLAIS</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture, le transport, et la mise en œuvre de GNT 0/100.</p> <p><u>Ce prix comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le transport des matériaux sur le lieu de remblaiement ; ▪ le déchargement à pied d’œuvre des matériaux ; ▪ le remblai des matériaux conformément au CCTP, aux spécifications du GTR LCPC/SETRA et aux plans d’exécutions ; ▪ le compactage soigné des matériaux par couche élémentaire y compris toutes sujétions d’utilisations de matériel adapté ; <p>Les quantités s’entendent au cube réel en place, sur justificatif.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
3.6	<p>REGLAGE ET COMPACTAGE DE L’ARASE DE TERRASSEMENT</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, le réglage et le compactage du fond de forme avant mise en place des matériaux, quel que soit le mode d’exécution, sur des sols de 1ère catégorie.</p> <p>Il comprend notamment l’enlèvement des matériaux excédentaires ou la mise en place de matériaux manquants afin que le fond de forme ne présente pas de flaches ou de bosses apparentes et soit aux cotes prévues au projet.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>
3.7	<p>ESSAI DE PORTANCE (A LA PLAQUE)</p> <p>Ce prix rémunère, à l’unité, sur demande du Maitre d’Œuvre, la réalisation de contrôles de portance sur l’arase de terrassements ou de compactage sur couche de forme par essais de chargement à la plaque, y compris le(s) rapport(s) indiquant les modules de déformation EV1 et EV2, analyse et interprétation des résultats, amenée et repli du matériel.</p> <p>Il comprend les frais éventuels de location ou de mise à disposition du poids lourd et des équipements nécessaires aux essais, y compris toutes sujétions de déplacement, de matériel, de mise en œuvre, de rédaction et de diffusion du rapport d’essai. L’emplacement des essais sera fixé par le Maître d’Œuvre.</p> <p>L’UNITE :</p>

3.8	ESSAI DE COMPACTAGE (PENETROMETRE) Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation d'essais de contrôle de compactage par pénétromètre dynamique avec détermination des résistances dynamique apparentes R_d en daN/cm ² en fonction de la profondeur, y compris fourniture du rapport d'essai, amenée et repli du petit matériel. L'UNITE :
------------	---	-------

	IV – VOIRIE	
4.1	<p style="text-align: center;">FOURNITURE ET POSE DE GEOTEXTILE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la mise en œuvre en fond de forme de tissu anti-contaminant conformément aux prescriptions du C.C.T.P. et du rapport géotechnique.</p> <p>Il comprend notamment la fourniture à pied d'œuvre et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre.</p> <p style="text-align: center;">LE METRE CARRE :</p>
4.2	<p style="text-align: center;">FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GNT 0/63</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de grave non traitée de type GNT 0/63, conforme aux prescriptions du C.C.T.P. pour couche de forme et fondation de chaussée et d'accotement et couche de fondation de trottoir suivant les épaisseurs indiquées aux plans du marché, et quelle que soit la largeur à mettre en œuvre.</p> <p>Il comprend le régilage, le compactage méthodique par couches élémentaires conformément aux spécifications du C.C.T.P. et du GTR LCPC/SETRA et toutes sujétions de phasage des travaux.</p> <p>Ce prix s'applique au cube théorique en place des matériaux déterminé par les profils en travers d'exécution.</p> <p style="text-align: center;">LE METRE CUBE :</p>

	V – ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES	
5.1	<p>DECAPAGE DE COUCHE SUPERFICIELLE ET MISE EN STOCK</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, le décapage de terre végétale sur une épaisseur moyenne de 30 cm.</p> <p>Il comprend l'extraction, le chargement, la mise en cordon le long des tronçons de canalisations réalisés hors voirie. Il comprend également les sujétions liées à la pente naturelle du terrain.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
5.2	<p>REPRISE SUR STOCK ET MISE EN OEUVRE DE TERRE VEGETALE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la reprise sur stock et la mise en œuvre de terre végétale sur les portions de canalisations réalisées hors voirie.</p> <p><u>Ce prix comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la reprise sur dépôt provisoire en cordon, chargement, mise en œuvre et déchargement à pied d'œuvre ; ▪ l'épierrement et la suppression des déchets végétaux ; ▪ le reprofilage éventuel des surfaces terrassées ; ▪ la mise en œuvre sur 30 cm d'épaisseur avec tri des éléments non désirés sur espaces ensemencés ; ▪ l'évacuation des terres en excédent ; ▪ toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre ; <p>Le quantitatif correspond au volume de matériaux déterminé par les profils en travers d'exécution, pour tout volume considéré.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
5.3	<p>DEGAGEMENT DE CANALISATION</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, le dégagement d'une canalisation Eaux Pluviales existante y compris toutes précautions d'usage nécessaires et évacuation en décharge agréée des déblais.</p> <p>L'UNITE :</p>

<p>5.4</p>	<p>FOUILLE EN TRANCHEE ET MISE EN STOCK</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la réalisation de déblais en tranchée dans un terrain de première catégorie, pour pose de canalisation de toutes natures, comprenant l'extraction, le chargement, la mise en cordon le long des tronçons de canalisations réalisés hors voirie, la mise en œuvre des dispositifs provisoires de collecte et d'évacuation des eaux superficielles ou souterraines (pentes, rigoles, collecteurs) ainsi que le compactage soigné du fond de fouille. Ce prix s'entend pour toutes profondeurs de tranchée rencontrées et diamètres de canalisations à poser.</p> <p>Les cubes de fouilles sont comptabilisés à partir du niveau de l'arase inférieure de la couche de fondation du projet et les sujétions de phasage, de tri soigné et de mise en dépôt provisoire des matériaux de forme sont réputées incluses dans le prix.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>
<p>5.5</p>	<p>FOUILLE EN TRANCHEE ET EVACUATION</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la réalisation de déblais en tranchée dans un terrain de première catégorie, pour pose de canalisation de toutes natures, comprenant l'extraction, le chargement, l'évacuation en décharge agréée par le Maître d'Œuvre, la mise en œuvre des dispositifs provisoires de collecte et d'évacuation des eaux superficielles ou souterraines (pentes, rigoles, collecteurs) ainsi que le compactage soigné du fond de fouille. Ce prix s'entend pour toutes profondeurs de tranchée rencontrées et diamètres de canalisations à poser.</p> <p>Les cubes de fouilles sont comptabilisés à partir du niveau de l'arase inférieure de la couche de fondation du projet et les sujétions de phasage, de tri soigné et de mise en dépôt provisoire des matériaux de forme sont réputées incluses dans le prix.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>
<p>5.6</p>	<p>TRANCHEE A LA MAIN</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, l'exécution de fouilles manuelles dans des matériaux de 1ère catégorie, sur autorisation du Maître d'Œuvre, en cas d'impossibilité d'emploi d'engins mécaniques. Y compris toutes sujétions.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>
<p>5.7</p>	<p>BLINDAGE DE TRANCHEE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la mise en œuvre en tranchée de blindage des parois de fouille de type cage métallique, quel que soit le diamètre de canalisation à poser, pour une profondeur au fond de fouille comprise entre 1.30 et 3.00m.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>

<p>5.8</p>	<p>REMBLAIEMENT DE TRANCHEE EN GNT 0/63</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de matériaux en remblai de tranchée de type GNT 0/63, conforme aux prescriptions du CCTP.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la reprise éventuelle sur stock ; ▪ le transport à pied d'œuvre ; ▪ le répandage ; ▪ le réglage ; ▪ le compactage par couches élémentaires des matériaux, conformément au guide du SETRA pour obtenir le degré de compacité défini au CCTP ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Le cubage théorique est calculé d'après les plans du marché. Le remblaiement de tranchée en GNT 0/63 comprend également la fourniture et la pose de géotextile sous chaussée à hauteur du fond de forme de cette dernière lorsque celui-ci aura été arraché lors de la réalisation des tranchées. Ce tissu anti-contaminant sera conforme aux prescriptions du C.C.T.P. et du rapport géotechnique.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>
<p>5.9</p>	<p>REMBLAIEMENT DE TRANCHEE AVEC MATERIAUX EXTRAITS</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la reprise sur stock et la mise en œuvre de matériaux issus de fouilles conformément aux prescriptions du CCTP.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la reprise éventuelle sur stock ; ▪ le transport à pied d'œuvre ; ▪ le répandage ; ▪ le réglage ; ▪ le compactage par couches élémentaires des matériaux, conformément au guide du SETRA pour obtenir le degré de compacité défini au CCTP ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Le cubage théorique est calculé d'après les plans du marché.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>

<p>5.10</p>	<p>LIT DE POSE ET ENROBAGE DE CANALISATION EN GRAVETTE 5/15</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre en tranchée de matériaux de type gravette 5/15 pour réalisation de lit de pose, remblai d'assise et de protection ou d'enrobage de canalisations de toutes natures, conformément aux prescriptions du C.C.T.P. et du marché.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la reprise éventuelle sur stock ; ▪ le transport à pied d'œuvre ; ▪ le répandage ; ▪ le réglage ; ▪ le compactage par couches élémentaires des matériaux ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Le cubage théorique est calculé d'après les plans du marché.</p> <p>L'épaisseur du lit de pose sera de 10 cm minimum et l'enrobage de la canalisation atteindra la hauteur de 10 cm minimum en dessus de la génératrice de la canalisation.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>
<p>5.11</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION Ø125 MM PVC CR8 - SN10</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée de canalisations en polychlorure de vinyle série CR8 - SN10, à joint caoutchouc, conforme à l'article 15 du fascicule 70 du CCTG et à la norme NFP 16-352 pour un diamètre nominal de 125 mm.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la pose pour toutes profondeurs considérées ; ▪ les coupes ; ▪ la fourniture et la confection des joints ; ▪ la fourniture et la pose des pièces spéciales si nécessaires ; ▪ le réglage et le calage de la canalisation ; ▪ les raccordements aux réseaux, ouvrages et regards par carottages ; ▪ les ragréages et la mise en service. ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Ce prix rémunère également l'hydrocurage des canalisations.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>

<p>5.12</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION Ø160 MM PVC CR8 - SN10</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée de canalisations en polychlorure de vinyle série CR8 - SN10, à joint caoutchouc, conforme à l'article 15 du fascicule 70 du CCTG et à la norme NFP 16-352 pour un diamètre nominal de 160 mm.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la pose pour toutes profondeurs considérées ; ▪ les coupes ; ▪ la fourniture et la confection des joints ; ▪ la fourniture et la pose des pièces spéciales si nécessaires ; ▪ le réglage et le calage de la canalisation ; ▪ les raccordements aux réseaux, ouvrages et regards par carottages ; ▪ les ragréages et la mise en service. ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Ce prix rémunère également l'hydrocurage des canalisations.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>
<p>5.13</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION Ø200 MM PVC SN10</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée de canalisations en polychlorure de vinyle série CR8 - SN10, à joint caoutchouc, conforme à l'article 15 du fascicule 70 du CCTG et à la norme NFP 16-352 pour un diamètre nominal de 200 mm.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la pose pour toutes profondeurs considérées ; ▪ les coupes ; ▪ la fourniture et la confection des joints ; ▪ la fourniture et la pose des pièces spéciales si nécessaires ; ▪ le réglage et le calage de la canalisation ; ▪ les raccordements aux réseaux, ouvrages et regards par carottages ; ▪ les ragréages et la mise en service. ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Ce prix rémunère également l'hydrocurage des canalisations.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>

<p>5.14</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION Ø250 MM PVC CR8 - SN10</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée de canalisations en polychlorure de vinyle série CR8 - SN10, à joint caoutchouc, conforme à l'article 15 du fascicule 70 du CCTG et à la norme NFP 16-352 pour un diamètre nominal de 250 mm.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la pose pour toutes profondeurs considérées ; ▪ les coupes ; ▪ la fourniture et la confection des joints ; ▪ la fourniture et la pose des pièces spéciales si nécessaires ; ▪ le réglage et le calage de la canalisation ; ▪ les raccordements aux réseaux, ouvrages et regards par carottages ; ▪ les ragréages et la mise en service ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre ; <p>Ce prix rémunère également l'hydrocurage des canalisations.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>
<p>5.15</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION Ø400 MM POLYETHYLENE HAUTE DENSITE SN10</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée de canalisations en polyéthylène haute densité, double paroi, annelées ou lisses à l'extérieur, lisses à l'intérieur, série SN10, conforme aux normes NF EN13476 et NF EN 1277 pour un diamètre nominal de 400 mm.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la pose pour toutes profondeurs considérées ; ▪ les coupes ; ▪ la fourniture et la confection des joints ; ▪ la fourniture et la pose des pièces spéciales si nécessaires ; ▪ le réglage et le calage de la canalisation ; ▪ les raccordements aux réseaux, ouvrages et regards par carottages ; ▪ les ragréages et la mise en service ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Ce prix rémunère également l'hydrocurage des canalisations.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>

<p>5.16</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION Ø500 MM POLYETHYLENE HAUTE DENSITE SN10</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée de canalisations en polyéthylène haute densité, double paroi, annelées ou lisses à l'extérieur, lisses à l'intérieur, série SN10, conforme aux normes NF EN13476 et NF EN 1277 pour un diamètre nominal de 500 mm.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la pose pour toutes profondeurs considérées ; ▪ les coupes ; ▪ la fourniture et la confection des joints ; ▪ la fourniture et la pose des pièces spéciales si nécessaires ; ▪ le réglage et le calage de la canalisation ; ▪ les raccordements aux réseaux, ouvrages et regards par carottages ; ▪ les ragréages et la mise en service ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Ce prix rémunère également l'hydrocurage des canalisations.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>
<p>5.17</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION Ø600 MM POLYETHYLENE HAUTE DENSITE SN10</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée de canalisations en polyéthylène haute densité, double paroi, annelées ou lisses à l'extérieur, lisses à l'intérieur, série SN10, conforme aux normes NF EN13476 et NF EN 1277 pour un diamètre nominal de 600 mm.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la pose pour toutes profondeurs considérées ; ▪ les coupes ; ▪ la fourniture et la confection des joints ; ▪ la fourniture et la pose des pièces spéciales si nécessaires ; ▪ le réglage et le calage de la canalisation ; ▪ les raccordements aux réseaux, ouvrages et regards par carottages ; ▪ les ragréages et la mise en service ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Ce prix rémunère également l'hydrocurage des canalisations.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>

<p>5.18</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION BETON ARME Ø1200 CLASSE 135A POUR OUVRAGE DE RETENTION</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée de canalisations en béton armé classe 135A à joint caoutchouc, conforme à l'article 15 du fascicule 70 du CCTG et à la norme NFP16-341 pour un diamètre nominal de 1200 mm.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la pose pour toutes profondeurs considérées ; ▪ les coupes ; ▪ la fourniture et la confection des joints ; ▪ la fourniture et la pose des pièces spéciales si nécessaires ; ▪ le réglage et le calage de la canalisation ; ▪ les raccordements aux réseaux, ouvrages et regards par carottages ; ▪ les ragréages et la mise en service ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Ce prix rémunère également l'hydrocurage des canalisations.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>
<p>5.19</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE BOUCHON BETON ARME POUR OBTURATION ETANCHE AUX ETREMITES DES CANALISATIONS BETON ARME Ø1200 CLASSE 135A POUR OUVRAGE DE RETENTION</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de dispositifs de fermeture de canalisations en béton armé de diamètre nominal de 1500 mm classe 135A, fabriqué selon les normes en vigueur et certifié par l'AFNOR ou bureau équivalent, y compris toutes sujétions de fixation sur la tête de canalisation.</p> <p>L'UNITE :</p>	<p>.....</p>
<p>5.20</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE GRILLAGE AVERTISSEUR</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de grillage avertisseur plastique avec fil métallique. Il respectera les normes en vigueur (couleur du grillage adaptée au réseau et respect des distances recommandées entre le grillage et le réseau).</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>

<p>5.21</p>	<p>REGARD DE BRANCHEMENT BETON Ø800 MM</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de regards visitables préfabriqués, conformément aux plans du marché et au CCTP, de diamètre 800 mm, pour une profondeur fil d'eau <= 1,20 m.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les fouilles spécifiques ; ▪ le réglage du fond de fouille ; ▪ la fourniture et la pose des éléments ; ▪ les échelons de descente ; ▪ les enduits et arrondis d'angle ; ▪ le remblaiement derrière ouvrage, y compris compactage ; ▪ l'évacuation des matériaux excédentaires, ▪ la mise à niveau définitive par rapport à la chaussée finie lors de la réalisation des revêtements ; ▪ ainsi que toutes sujétions d'exécution, de mise en œuvre et de raccordements des canalisations principales. <p>L'UNITE :</p>	<p>.....</p>
<p>5.22</p>	<p>REGARD DE VISITE BETON Ø1000 MM</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de regards visitables préfabriqués, conformément aux plans du marché et au CCTP, de diamètre 1000 mm, pour une profondeur fil d'eau <= 1,50 m.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les fouilles spécifiques ; ▪ le réglage du fond de fouille ; ▪ la fourniture et la pose des éléments ; ▪ les échelons de descente ; ▪ les enduits et arrondis d'angle ; ▪ le remblaiement derrière ouvrage, y compris compactage ; ▪ l'évacuation des matériaux excédentaires, ▪ la mise à niveau définitive par rapport à la chaussée finie lors de la réalisation des revêtements ; ▪ ainsi que toutes sujétions d'exécution, de mise en œuvre et de raccordements des canalisations principales. <p>L'UNITE :</p>	<p>.....</p>

<p>5.23</p>	<p>REGARD DE VISITE BETON Ø1000 MM COULE EN PLACE SUR COLLECTEUR EXISTANT</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation d'un regard béton de 1000 mm de diamètre coulé en place sur réseau existant, conformément aux plans du marché et au CCTP, de diamètre 1000 mm, pour une profondeur fil d'eau <= 1,50 m.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les fouilles et terrassements spécifiques ; ▪ le réglage du fond de fouille ; ▪ la fourniture et la pose des éléments verticaux à jonction souple ; ▪ la tête de regard ou dalle de répartition ; ▪ les échelons de descente en inox ou matériau composite ; ▪ les manchons de scellement ▪ les enduits et arrondis d'angle ; ▪ le remblaiement derrière ouvrage, y compris compactage ; ▪ l'évacuation des matériaux excédentaires, ▪ la mise à niveau définitive par rapport à la chaussée finie lors de la réalisation des revêtements ; ▪ ainsi que toutes sujétions d'exécution, de mise en œuvre et de raccordements des canalisations principales. <p>L'UNITE :</p>	<p>.....</p>
<p>5.24</p>	<p>FOURNITURE ET POSE D'UNE CHAMBRE 1500 x 1500 POUR ORGANE DE REGULATION DE L'OUVRAGE DE RETENTION</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'une chambre préfabriquée, étanche, de dimensions 1500 x 1500mm pour une profondeur de 2,35 m par rapport au radier bétonné, pente 3,0 %.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les fouilles et terrassements spécifiques ; ▪ le réglage du fond de fouille ; ▪ la fourniture et la pose des éléments verticaux à jonction souple ; ▪ la dalle de répartition ; ▪ les échelons de descente en inox ou matériau composite ; ▪ les manchons de scellement ; ▪ les enduits et arrondis d'angle ; ▪ le remblaiement derrière ouvrage, y compris compactage ; ▪ l'évacuation des matériaux excédentaires, ▪ la mise à niveau définitive par rapport à la chaussée finie lors de la réalisation des revêtements, ▪ la réalisation d'une cloison de régulation avec orifice calibré de diamètre nominal égal à 40 mm protégé par une crépine permettant d'éviter toute obstruction de ce-dernier ▪ la réalisation de la surverse de l'ouvrage de régulation. ▪ ainsi que toutes sujétions d'exécution, de mise en œuvre et de raccordements des canalisations principales. <p>L'UNITE :</p>	<p>.....</p>

5.25	<p>PV POUR SURPROFONDEUR DE REGARD Ø 800 mm</p> <p>Ce prix rémunère, au décimètre de profondeur, la plus-value au prix 5.21 pour augmentation de la profondeur des regards de branchement Ø800 mm au-delà de 1,20 m.</p> <p>LE DECIMETRE :</p>
5.26	<p>PV POUR SURPROFONDEUR DE REGARD Ø 1000 mm</p> <p>Ce prix rémunère, au décimètre de profondeur, la plus-value aux prix 5.22 et 5.23 pour augmentation de la profondeur des regards Ø1000 mm au-delà de 1,50 m.</p> <p>LE DECIMETRE :</p>
5.27	<p>PV POUR SURPROFONDEUR DE CHAMBRE Ø 1500 x 1500 mm</p> <p>Ce prix rémunère, au décimètre de profondeur, la plus-value au prix 5.24 pour augmentation de la profondeur de chambre 1500 x 1500 mm au-delà de 1,50 m.</p> <p>LE DECIMETRE :</p>
5.28	<p>FOURNITURE ET POSE DE REGARD A GRILLE RECTANGULAIRE Y/C GRILLE D400</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation de regards rectangulaires sous chaussée préfabriqués, conformément aux plans du marché. Les dimensions de la zone d'absorption de la grille sont de 0.75 m x 0.30 m. La profondeur du fil d'eau du regard pourra aller jusqu'à 1,00 m. La classe de résistance de la grille sera D 400 KN. La grille sera verrouillable afin d'éviter les vols.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les fouilles spécifiques ; ▪ le réglage du fond de fouille ; ▪ la fourniture et la pose des éléments ; ▪ les enduits et arrondis d'angle ; ▪ le remblaiement derrière ouvrage, y compris compactage ; ▪ l'évacuation des matériaux excédentaires, ▪ la mise à niveau définitive par rapport à la chaussée finie lors de la réalisation des revêtements, ▪ ainsi que toutes sujétions d'exécution, de mise en œuvre et de raccordements des canalisations principales. <p>Le regard disposera d'une décantation de hauteur 20 cm.</p> <p>L'UNITE :</p>

5.29	<p>FOURNITURE ET POSE DE DISPOSITIF DE FERMETURE C250</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de dispositifs de fermeture de regard (tampon) en fonte de classe C250, fabriqué selon les normes en vigueur et certifié par l'AFNOR ou bureau équivalent, d'ouverture utile DN 600 mm minimum à cadre circulaire, y compris évidemment sous charnière et toutes sujétions de fixation sur la tête du regard.</p> <p>L'UNITE :</p>
5.30	<p>FOURNITURE ET POSE DE DISPOSITIF DE FERMETURE D400</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de dispositifs de fermeture de regard (tampon) en fonte de classe D400, fabriqué selon les normes en vigueur et certifié par l'AFNOR ou bureau équivalent, d'ouverture utile DN 600 mm minimum à cadre circulaire, y compris évidemment sous charnière et toutes sujétions de fixation sur la tête du regard.</p> <p>L'UNITE :</p>
5.31	<p>FOURNITURE ET POSE DE DISPOSITIF DE FERMETURE D400 A GRILLE</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de dispositifs de fermeture de regard à grille (tampon à grille) en fonte de classe D400, fabriqué selon les normes en vigueur et certifié par l'AFNOR ou bureau équivalent, d'ouverture utile DN 600 mm minimum à cadre circulaire, y compris évidemment sous charnière et toutes sujétions de fixation sur la tête du regard.</p> <p>L'UNITE :</p>
5.32	<p>BETON DE REMPLISSAGE DOSE A 200 KG</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de béton dosé à 200 kg minimum de ciment, conforme à la norme NF EN 206-1 et dont la classe d'exposition est X0 et la classe de chlorure Cl 1,00.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
5.33	<p>SUJETIONS DE CROISEMENT DE CANALISATION</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, les plus-values pour sujétions particulières dues aux croisements de câbles, égouts, canalisations, aqueducs existants avant travaux rencontrés dans la fouille, y compris recherche et sondages, soutènement, confortation et réparation, reconstitution des signalisations éventuelles.</p> <p>Le prix s'applique une seule fois quel que soit le nombre de conduites posées en fouille commune, y compris le terrassement manuel.</p> <p>Tout faisceau, nappe ou groupement de conduites contiguës, est assimilé globalement à un ouvrage unique et équivalent.</p> <p>L'UNITE :</p>

5.34	<p>SUJETIONS DE LONGEMENT DE CANALISATION</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, les plus-values pour sujétions particulières dues à la présence de groupement de câbles ou conduites d'eau, de gaz, etc..., rencontrées en fouille ou situées à moins de 0.30 m du bord théorique de la tranchée, y compris soutènement de la conduite longée, confortation et reconstitution des signalisations éventuelles, quel que soit le nombre de câble ou de conduites s'ils sont regroupés, y compris les difficultés de terrassement.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
5.35	<p>ESSAI DE COMPACTAGE (PENETROMETRE)</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation d'essais de contrôle de compactage par pénétromètre dynamique avec détermination des résistances dynamique apparentes Rd en daN/cm2 en fonction de la profondeur, y compris fourniture du rapport d'essai, amenée et repli du petit matériel.</p> <p>L'UNITE :</p>
5.36	<p>CONTROLE PAR CAMERA</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, le contrôle par caméra vidéo du réseau, celui-ci étant mis en situation de réception (regards remblayés et accessibles, cunettes et canalisations nettoyées), y compris la fourniture d'un rapport en trois exemplaires au Maître d'Œuvre, les croquis de repérage avec la numérotation des tronçons.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>

	VI- ASSAINISSEMENT EAUX USEES	
6.1	<p>DEGAGEMENT DE CANALISATION</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, le dégagement d'une canalisation Eaux Usées existante y compris toutes précautions d'usage nécessaires et évacuation en décharge agréée des déblais.</p> <p>L'UNITE :</p>
6.2	<p>FOUILLE EN TRANCHEE ET MISE EN STOCK</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la réalisation de déblais en tranchée dans un terrain de première catégorie, pour pose de canalisation de toutes natures, comprenant l'extraction, le chargement, la mise en cordon le long des tronçons de canalisations réalisés hors voirie, la mise en œuvre des dispositifs provisoires de collecte et d'évacuation des eaux superficielles ou souterraines (pentes, rigoles, collecteurs) ainsi que le compactage soigné du fond de fouille. Ce prix s'entend pour toutes profondeurs de tranchée rencontrées et diamètres de canalisations à poser.</p> <p>Les cubes de fouilles sont comptabilisés à partir du niveau de l'arase inférieure de la couche de fondation du projet et les sujétions de phasage, de tri soigné et de mise en dépôt provisoire des matériaux de forme sont réputées incluses dans le prix.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
6.3	<p>FOUILLE EN TRANCHEE ET EVACUATION</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la réalisation de déblais en tranchée dans un terrain de première catégorie, pour pose de canalisation de toutes natures, comprenant l'extraction, le chargement, l'évacuation en décharge agréée par le Maître d'Œuvre, la mise en œuvre des dispositifs provisoires de collecte et d'évacuation des eaux superficielles ou souterraines (pentes, rigoles, collecteurs) ainsi que le compactage soigné du fond de fouille. Ce prix s'entend pour toutes profondeurs de tranchée rencontrées et diamètres de canalisations à poser.</p> <p>Les cubes de fouilles sont comptabilisés à partir du niveau de l'arase inférieure de la couche de fondation du projet et les sujétions de phasage, de tri soigné et de mise en dépôt provisoire des matériaux de forme sont réputées incluses dans le prix.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
6.4	<p>TRANCHEE A LA MAIN</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, l'exécution de fouilles manuelles dans des matériaux de 1ère catégorie, sur autorisation du Maître d'Œuvre, en cas d'impossibilité d'emploi d'engins mécaniques. Y compris toutes sujétions.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>

<p>6.5</p>	<p>OPTION : TRANCHEE AU BRH</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, l'ouverture de tranchée en terrains de 3ème catégorie au BRH après autorisation expresse du Maître d'Œuvre pour toutes profondeurs, y compris toutes sujétions de réalisation.</p> <p>Ce prix comprend également, l'extraction, le chargement et l'évacuation en décharge agréée par le Maître d'Œuvre.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>
<p>6.6</p>	<p>BLINDAGE DE TRANCHEE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la mise en œuvre en tranchée de blindage des parois de fouille de type cage métallique, quel que soit le diamètre de canalisation à poser, pour une profondeur au fond de fouille comprise entre 1.30 et 3.00m.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>
<p>6.7</p>	<p>REMBLAIEMENT DE TRANCHEE EN GNT 0/63</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de matériaux en remblai de tranchée de type GNT 0/63, conforme aux prescriptions du CCTP.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la reprise éventuelle sur stock ; ▪ le transport à pied d'œuvre ; ▪ le répardage ; ▪ le réglage ; ▪ le compactage par couches élémentaires des matériaux, conformément au guide du SETRA pour obtenir le degré de compacité défini au CCTP ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Le cubage théorique est calculé d'après les plans du marché. Le remblaiement de tranchée en GNT 0/63 comprend également la fourniture et la pose de géotextile sous chaussée à hauteur du fond de forme de cette dernière lorsque celui-ci aura été arraché lors de la réalisation des tranchées. Ce tissu anti-contaminant sera conforme aux prescriptions du C.C.T.P. et du rapport géotechnique.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>

<p>6.8</p>	<p>REMBLAIEMENT DE TRANCHEE AVEC MATERIAUX EXTRAITS</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la reprise sur stock et la mise en œuvre de matériaux issus de fouilles conformément aux prescriptions du CCTP.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la reprise éventuelle sur stock ; ▪ le transport à pied d'œuvre ; ▪ le répandage ; ▪ le réglage ; ▪ le compactage par couches élémentaires des matériaux, conformément au guide du SETRA pour obtenir le degré de compacité défini au CCTP ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Le cubage théorique est calculé d'après les plans du marché.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>
<p>6.9</p>	<p>LIT DE POSE ET ENROBAGE DE CANALISATION EN GRAVETTE 5/15</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre en tranchée de matériaux de type gravette 5/15 pour réalisation de lit de pose, remblai d'assise et de protection ou d'enrobage de canalisations de toutes natures, conformément aux prescriptions du C.C.T.P. et du marché.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la reprise éventuelle sur stock ; ▪ le transport à pied d'œuvre ; ▪ le répandage ; ▪ le réglage ; ▪ le compactage par couches élémentaires des matériaux ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Le cubage théorique est calculé d'après les plans du marché.</p> <p>L'épaisseur du lit de pose sera de 10 cm minimum et l'enrobage de la canalisation atteindra la hauteur de 10 cm minimum en dessus de la génératrice de la canalisation.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>

<p>6.10</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION Ø125 MM PVC CR8 - SN10</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée de canalisations en polychlorure de vinyle série CR8 - SN10, à joint caoutchouc, conforme à l'article 15 du fascicule 70 du CCTG et à la norme NFP 16-352 pour un diamètre nominal de 125 mm.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la pose pour toutes profondeurs considérées ; ▪ les coupes ; ▪ la fourniture et la confection des joints ; ▪ la fourniture et la pose des pièces spéciales si nécessaires ; ▪ le réglage et le calage de la canalisation ; ▪ les raccordements aux réseaux, ouvrages et regards par carottages ; ▪ les ragréages et la mise en service ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Ce prix rémunère également l'hydrocurage des canalisations.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>
<p>6.11</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION Ø200 MM GRES SERIE RENFORCEE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée de canalisations en grès série renforcée de classe 160 vitrifié à collerette à joint élastomère ou polyuréthane incorporé conforme aux normes en vigueur pour un diamètre nominal de 200mm.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la pose pour toutes profondeurs considérées ; ▪ les coupes ; ▪ la fourniture et la confection des joints ; ▪ la fourniture et la pose des pièces spéciales si nécessaires ; ▪ le réglage et le calage de la canalisation ; ▪ les raccordements aux réseaux, ouvrages et regards par carottages ; ▪ les ragréages et la mise en service ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Ce prix rémunère également l'hydrocurage des canalisations.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>
<p>6.12</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE SIPHON DISCONNECTEUR PVC Ø125</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de siphon disconnecteur en P.V.C de diamètre nominal 125 mm. à deux orifices de visite munis de bouchons à joints étanches et d'un tube de ventilation, y compris enrobage total du siphon jusqu'au niveau des bouchons de visite, comme prévu sur les dessins types, dans regard compté à part. Étanchéité des ouvrages et des points conformes à l'annexe 1 du fascicule 70 avec, préalablement à la livraison, présentation des procès-verbaux d'autocontrôle d'étanchéité et sujétions de contrôle d'étanchéité sur échantillon pris sur le site.</p> <p>L'UNITE :</p>	<p>.....</p>

<p>6.13</p>	<p>REGARD DE BRANCHEMENT BETON ETANCHE Ø800 MM</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de regards visitables préfabriqués, étanches, conformément aux plans du marché et au CCTP, de diamètre 800 mm, pour une profondeur fil d'eau <= 1,20 m.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les fouilles spécifiques ; ▪ le réglage du fond de fouille ; ▪ la fourniture et la pose des éléments ; ▪ les échelons de descente ; ▪ les enduits et arrondis d'angle ; ▪ le remblaiement derrière ouvrage, y compris compactage ; ▪ l'évacuation des matériaux excédentaires, ▪ la mise à niveau définitive par rapport à la chaussée finie lors de la réalisation des revêtements, ▪ ainsi que toutes sujétions d'exécution, de mise en œuvre et de raccordements des canalisations principales. <p>L'UNITE :</p>	<p>.....</p>
<p>6.14</p>	<p>REGARD DE VISITE BETON ETANCHE Ø1000 MM</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de regards visitables préfabriqués, étanches, conformément aux plans du marché et au CCTP, de diamètre 1000 mm, pour une profondeur fil d'eau <= 1,50 m.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les fouilles spécifiques ; ▪ le réglage du fond de fouille ; ▪ la fourniture et la pose des éléments ; ▪ les échelons de descente ; ▪ les enduits et arrondis d'angle ; ▪ le remblaiement derrière ouvrage, y compris compactage ; ▪ l'évacuation des matériaux excédentaires, ▪ la mise à niveau définitive par rapport à la chaussée finie lors de la réalisation des revêtements, ▪ ainsi que toutes sujétions d'exécution, de mise en œuvre et de raccordements des canalisations principales. <p>L'UNITE :</p>	<p>.....</p>

6.15	<p>REGARD DE VISITE ETANCHE Ø1000 MM COULE EN PLACE SUR COLLECTEUR EXISTANT</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation de regards béton de 1000 mm étanche, coulé en place sur réseau existant, étanche, conformément aux plans du marché et au CCTP, de diamètre 1000 mm, pour une profondeur fil d'eau <= 1,50 m.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les fouilles et terrassements spécifiques ; ▪ le réglage du fond de fouille ; ▪ la fourniture et la pose des éléments verticaux à jonction souple ; ▪ la tête de regard ou dalle de répartition ; ▪ les échelons de descente en inox ou matériau composite ; ▪ les manchons de scellement ▪ les enduits et arrondis d'angle ; ▪ le remblaiement derrière ouvrage, y compris compactage ; ▪ l'évacuation des matériaux excédentaires, ▪ la mise à niveau définitive par rapport à la chaussée finie lors de la réalisation des revêtements, ▪ ainsi que toutes sujétions d'exécution, de mise en œuvre et de raccordements des canalisations principales. <p>L'UNITE :</p>
6.16	<p>PV POUR SURPROFONDEUR DE REGARD Ø 800 MM</p> <p>Ce prix rémunère, au décimètre de profondeur, la plus-value au prix 6.13 pour augmentation de la profondeur des regards de branchement Ø800 mm au-delà de 1,20 m.</p> <p>LE DECIMETRE :</p>
6.17	<p>PV POUR SURPROFONDEUR DE REGARD Ø 1000 MM</p> <p>Ce prix rémunère, au décimètre de profondeur, la plus-value aux prix 6.14 et 6.15 pour augmentation de la profondeur des regards Ø1000 mm au-delà de 1,50 m.</p> <p>LE DECIMETRE :</p>
6.18	<p>FOURNITURE ET POSE DE DISPOSITIF DE FERMETURE C250 - LOGO SRB</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de dispositifs de fermeture de regard (tampon) en fonte de classe C250 avec logo SRB, fabriqué selon les normes en vigueur et certifié par l'AFNOR ou bureau équivalent, d'ouverture utile DN 600 mm minimum à cadre circulaire, y compris évidemment sous charnière et toutes sujétions de fixation sur la tête du regard.</p> <p>L'UNITE :</p>

6.19	<p>FOURNITURE ET POSE DE DISPOSITIF DE FERMETURE D400 - LOGO SRB</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de dispositifs de fermeture de regard (tampon) en fonte de classe D400 avec Logo SRB, fabriqué selon les normes en vigueur et certifié par l'AFNOR ou bureau équivalent, d'ouverture utile DN 600 mm minimum à cadre circulaire, y compris évidemment sous charnière et toutes sujétions de fixation sur la tête du regard.</p> <p>L'UNITE :</p>
6.20	<p>BETON DE REMPLISSAGE DOSE A 200 KG</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de béton dosé à 200 kg minimum de ciment, conforme à la norme NF EN 206-1 et dont la classe d'exposition est X0 et la classe de chlorure Cl 1,00.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
6.21	<p>FOURNITURE ET POSE DE GRILLAGE AVERTISSEUR</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de grillage avertisseur plastique avec fil métallique. Il respectera les normes en vigueur (couleur du grillage adaptée au réseau et respect des distances recommandées entre le grillage et le réseau).</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
6.22	<p>SUJETIONS DE CROISEMENT DE CANALISATION</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, les plus-values pour sujétions particulières dues aux croisements de câbles, égouts, canalisations, aqueducs existants avant travaux rencontrés dans la fouille, y compris recherche et sondages, soutènement, confortation et réparation, reconstitution des signalisations éventuelles.</p> <p>Le prix s'applique une seule fois quel que soit le nombre de conduites posées en fouille commune, y compris le terrassement manuel.</p> <p>Tout faisceau, nappe ou groupement de conduites contiguës, est assimilé globalement à un ouvrage unique et équivalent.</p> <p>L'UNITE :</p>
6.23	<p>SUJETIONS DE LONGEMENT DE CANALISATION</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, les plus-values pour sujétions particulières dues à la présence de groupement de câbles ou conduites d'eau, de gaz, etc..., rencontrées en fouille ou situées à moins de 0.30 m du bord théorique de la tranchée, y compris soutènement de la conduite longée, confortation et reconstitution des signalisations éventuelles, quel que soit le nombre de câble ou de conduites s'ils sont regroupés, y compris les difficultés de terrassement.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>

6.24	<p>ESSAI DE COMPACTAGE (PENETROMETRE)</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation d'essais de contrôle de compactage par pénétromètre dynamique avec détermination des résistances dynamique apparentes Rd en daN/cm2 en fonction de la profondeur, y compris fourniture du rapport d'essai, amenée et repli du petit matériel.</p> <p>L'UNITE :</p>
6.25	<p>CONTROLE PAR CAMERA</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, le contrôle par caméra vidéo du réseau, celui-ci étant mis en situation de réception (regards remblayés et accessibles, cunettes et canalisations nettoyées), y compris la fourniture d'un rapport en trois exemplaires au Maître d'Œuvre, les croquis de repérage avec la numérotation des tronçons.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
6.26	<p>ESSAI D'ETANCHEITE A L'AIR DES CANALISATIONS</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, les essais d'étanchéité à basse pression d'air selon norme NF-EN 1610 sur un tronçon de canalisation entre deux regards, quelle que soit la longueur du tronçon, le réseau étant mis en situation de réception (regards remblayés et accessibles, cunettes et canalisations nettoyées), y compris la mise à disposition du compresseur, le rapport de test en trois exemplaires, les croquis de repérage avec la numérotation des tronçons.</p> <p>Ce prix comprend également la localisation des fuites par techniques appropriées (corrélation acoustique, ...).</p> <p>L'UNITE :</p>
6.27	<p>ESSAI D'ETANCHEITE A L'AIR DES REGARDS</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, les essais d'étanchéité à basse pression d'air selon norme NF-EN 1610 sur un regard, le réseau étant mis en situation de réception (regards remblayés et accessibles, cunettes et canalisations nettoyées), y compris la mise à disposition du compresseur, le rapport de test en trois exemplaires, les croquis de repérage avec la numérotation des tronçons.</p> <p>Ce prix comprend la localisation des fuites à l'intérieur de l'ouvrage (sectorisation par obturateur).</p> <p>L'UNITE :</p>

	VII– RESEAU D'ADDUCTION EN EAU POTABLE	
7.1	<p>DEGAGEMENT DE CANALISATION</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, le dégagement d'une canalisation Eaux Potable existante y compris toutes précautions d'usage nécessaires et évacuation en décharge agréée des déblais.</p> <p>L'UNITE :</p>
7.2	<p>FOUILLE EN TRANCHEE ET EVACUATION</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la réalisation de déblais en tranchée dans un terrain de première catégorie, pour pose de canalisation de toutes natures, comprenant l'extraction, le chargement, l'évacuation en décharge agréée par le Maître d'Œuvre, la mise en œuvre des dispositifs provisoires de collecte et d'évacuation des eaux superficielles ou souterraines (pentes, rigoles, collecteurs) ainsi que le compactage soigné du fond de fouille. Ce prix s'entend pour toutes profondeurs de tranchée rencontrées et diamètres de canalisations à poser.</p> <p>Les cubes de fouilles sont comptabilisés à partir du niveau de l'arase inférieure de la couche de fondation du projet et les sujétions de phasage, de tri soigné et de mise en dépôt provisoire des matériaux de forme sont réputées incluses dans le prix.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
7.3	<p>TRANCHEE A LA MAIN</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, l'exécution de fouilles manuelles dans des matériaux de 1ère catégorie, sur autorisation du Maître d'Œuvre, en cas d'impossibilité d'emploi d'engins mécaniques. Y compris toutes sujétions.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>

<p>7.4</p>	<p>REMBLAIEMENT DE TRANCHEE EN GNT 0/63</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de matériaux en remblai de tranchée de type GNT 0/63, conforme aux prescriptions du CCTP.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la reprise éventuelle sur stock ; ▪ le transport à pied d'œuvre ; ▪ le répandage ; ▪ le réglage ; ▪ le compactage par couches élémentaires des matériaux, conformément au guide du SETRA pour obtenir le degré de compacité défini au CCTP ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Le cubage théorique est calculé d'après les plans du marché. Le remblaiement de tranchée en GNT 0/63 comprend également la fourniture et la pose de géotextile sous chaussée à hauteur du fond de forme de cette dernière lorsque celui-ci aura été arraché lors de la réalisation des tranchées. Ce tissu anti-contaminant sera conforme aux prescriptions du C.C.T.P. et du rapport géotechnique.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>
<p>7.5</p>	<p>LIT DE POSE ET ENROBAGE DE CANALISATION EN GRAVETTE 5/15</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre en tranchée de matériaux de type gravette 5/15 pour réalisation de lit de pose, remblai d'assise et de protection ou d'enrobage de canalisations de toutes natures, conformément aux prescriptions du C.C.T.P. et du marché.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la reprise éventuelle sur stock ; ▪ le transport à pied d'œuvre ; ▪ le répandage ; ▪ le réglage ; ▪ le compactage par couches élémentaires des matériaux ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Le cubage théorique est calculé d'après les plans du marché.</p> <p>L'épaisseur du lit de pose sera de 10 cm minimum et l'enrobage de la canalisation atteindra la hauteur de 10 cm minimum en dessus de la génératrice de la canalisation.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>

7.6	<p>FOURNITURE ET POSE DE PIÈCES SPÉCIALES EN FONTE A BRIDE POUR CANALISATION PRESSION FONTE Ø100 MM</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée, en regard ou en chambre de pièces spéciales, rémunérés en équivalence métrique de linéaire de canalisation Fonte Ø100 mm.</p> <p><u>Les pièces spéciales seront rémunérées en mètre linéaire de canalisation principale de la façon suivante :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coude tout angle : 3,00 ml ▪ Té 3,50 ml ▪ Manchette 0,25 m 2,00 ml ▪ Manchette 0,50 m 2,50 ml ▪ Manchette 1,00 m 6,50 ml ▪ Cône 2,50 ml ▪ Bride unis 1,50 ml ▪ Plaque de réduction 1,50 ml ▪ Plaque pleine 1,00 ml ▪ Croix 10,00 ml ▪ Esse pour poteau d'incendie 4,00 ml <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
7.7	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION FONTE DUCTILE C64 A REVÊTEMENT EXTÉRIEUR EN ZINCALUMINIUM ET REVÊTEMENT INTÉRIEUR EN MORTIER DE CIMENT DE DIAMÈTRE Ø80 MM</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée ouverte de canalisations en fonte ductile de classe C64 à revêtement extérieur en zinc-aluminium et revêtement intérieur en mortier de ciment de diamètre 80 mm, à emboîtement avec joint EPDM de qualité alimentaire conforme à la norme en vigueur, y compris fourniture et mise en place des brides lors de l'assemblage de la canalisation avec les pièces spéciales à brides.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
7.8	<p>FOURNITURE ET POSE DE PIÈCES SPÉCIALES EN FONTE A BRIDE POUR CANALISATION PRESSION FONTE Ø80 MM</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée, en regard ou en chambre de pièces spéciales, rémunérés en équivalence métrique de linéaire de canalisation Fonte Ø80 mm.</p> <p><u>Les pièces spéciales seront rémunérées en mètre linéaire de canalisation principale de la façon suivante :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coude tout angle : 3,00 ml ▪ Té 3,50 ml ▪ Manchette 0,25 m 2,00 ml ▪ Manchette 0,50 m 2,50 ml ▪ Manchette 1,00 m 6,50 ml ▪ Cône 2,50 ml ▪ Bride unis 1,50 ml ▪ Plaque de réduction 1,50 ml ▪ Plaque pleine 1,00 ml <p>LE METRE LINEAIRE :</p>

7.9	<p>FOURNITURE ET POSE D'UN TE A BRIDES Ø100/100/80 MM</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose en tranchée ouverte, en regard ou en chambre, d'un Té à brides de diamètre 100/100/80 mm y compris toutes sujétions de mise en œuvre.</p> <p>L'UNITE :</p>
7.10	<p>FOURNITURE ET POSE D'UN COUDE A PATIN Ø80 MM</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose en tranchée ouverte, en regard ou en chambre, d'un coude à patin de diamètre 80 mm y compris toutes sujétions de mise en œuvre.</p> <p>L'UNITE :</p>
7.11	<p>FOURNITURE ET POSE DE ROBINET-VANNE OPERCULE METALIQUE SURMOULE 16 BARS Ø80 MM</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et pose en tranchée ouverte, en regard ou en chambre d'un robinet-vanne de diamètre 80 mm à opercule métallique surmoulé d'élastomère à brides, série ronde, écartement court ou standard avec pression de service (vanne fermée) de 16 bars.</p> <p>L'UNITE :</p>
7.12	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION PN16 PEHD Ø32</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose sous fourreaux de canalisations polyéthylène haute densité pour un diamètre extérieur de 32 mm, en série 16 bars conformément aux normes en vigueur, y compris raccord ou joint soudé.</p> <p>Les prix s'appliquent également pour les canalisations à joint automatique auto buté.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
7.13	<p>FOURNITURE ET POSE DE FOURREAU TPC 90</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée ouverte de fourreaux TPC d'un diamètre extérieur de 90mm. Au niveau des attentes sur les lots, les fourreaux devront être fixés sur un piquet bois.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
7.14	<p>FOURNITURE ET POSE DE GRILLAGE AVERTISSEUR</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de grillage avertisseur plastique avec fil métallique. Il respectera les normes en vigueur (couleur du grillage adaptée au réseau et respect des distances recommandées entre le grillage et le réseau).</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>

7.15	<p>FOURNITURE ET POSE D'UNE CHAMBRE 1200 x 1200</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'une chambre préfabriquée, étanche, de dimensions 1200 x 1200mm pour une profondeur de 1,50 m par rapport au radier, pente 3,0 %. Pour un diamètre de canalisation inférieur à 300 mm.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les fouilles et terrassements spécifiques ; ▪ le réglage du fond de fouille ; ▪ la fourniture et la pose des éléments verticaux ; ▪ la dalle de répartition ; ▪ les échelons de descente en inox ou matériau composite ; ▪ le remblaiement derrière ouvrage, y compris compactage ; ▪ l'évacuation des matériaux excédentaires, ▪ la mise à niveau définitive par rapport à la chaussée finie lors de la réalisation des revêtements, ▪ le drainage de la chambre en direction du réseau EP. ▪ ainsi que toutes sujétions d'exécution, de mise en œuvre et de raccordements des canalisations principales. <p>L'UNITE :</p>
7.16	<p>FOURNITURE ET POSE DE DISPOSITIF DE FERMETURE D400 - LOGO SRB</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de dispositifs de fermeture de regard (tampon) en fonte de classe D400 avec Logo SRB, fabriqué selon les normes en vigueur et certifié par l'AFNOR ou bureau équivalent, d'ouverture utile DN 600 mm minimum à cadre circulaire, y compris évidemment sous charnière et toutes sujétions de fixation sur la tête du regard.</p> <p>L'UNITE :</p>
7.17	<p>FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BETON POUR MASSIF DOSE A 200 KG</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de béton dosé à 200 kg minimum de ciment, conforme à la norme NF EN 206-1 et dont la classe d'exposition est X0 et la classe de chlorure Cl 1,00.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
7.18	<p>SUJETIONS DE CROISEMENT DE CANALISATION</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, les plus-values pour sujétions particulières dues aux croisements de câbles, égouts, canalisations, aqueducs existants avant travaux rencontrés dans la fouille, y compris recherche et sondages, soutènement, confortation et réparation, reconstitution des signalisations éventuelles.</p> <p>Le prix s'applique une seule fois quel que soit le nombre de conduites posées en fouille commune, y compris le terrassement manuel.</p> <p>Tout faisceau, nappe ou groupement de conduites contiguës, est assimilé globalement à un ouvrage unique et équivalent.</p> <p>L'UNITE :</p>

7.19	<p align="center">SUJETIONS DE LONGEMENT DE CANALISATION</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, les plus-values pour sujétions particulières dues à la présence de groupement de câbles ou conduites d'eau, de gaz, etc..., rencontrées en fouille ou situées à moins de 0.30 m du bord théorique de la tranchée, y compris soutènement de la conduite longée, confortation et reconstitution des signalisations éventuelles, quel que soit le nombre de câble ou de conduites s'ils sont regroupés, y compris les difficultés de terrassement.</p> <p align="center">LE METRE LINEAIRE :</p>
7.20	<p align="center">BRANCHEMENT AEP SUR CANALISATION DN<150 - ROBINET DN32</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de branchements sur canalisation d'un diamètre inférieur à 150 mm en fonte, en acier, en PVC ou en polyéthylène pour un diamètre de robinet de 32 mm.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le dispositif de piquage sur la canalisation par collier de prise en charge verticale ou horizontale, ou par interposition d'un té sur la conduite en PVC ; ▪ Le fourniture et la pose d'un robinet de prise tout bronze ou laiton non désinsifiable du type inversé à fermeture à droite au quart de tour. <p align="center">LE FORFAIT :</p>
7.21	<p align="center">ESSAI DE COMPACTAGE (PENETROMETRE)</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation d'essais de contrôle de compactage par pénétromètre dynamique avec détermination des résistances dynamique apparentes Rd en daN/cm2 en fonction de la profondeur, y compris fourniture du rapport d'essai, amenée et repli du petit matériel.</p> <p align="center">L'UNITE :</p>
7.22	<p align="center">DESINFECTIION, ANALYSE, ESSAI ET MISE EN SERVICE DES CONDUITES</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, le nettoyage des conduites d'eau potable de toute nature et de tout diamètre, par lavages répétés si nécessaire, afin de faire disparaître le goût et l'odeur.</p> <p>Ces opérations seront effectuées par l'Entrepreneur à ses frais, y compris la fourniture de l'eau et les frais d'analyses éventuels.</p> <p>Désinfection des canalisations conformément aux instructions en vigueur et prélèvements de contrôle par un laboratoire agréé avec rapport d'analyse bactériologique.</p> <p>Essais de mise en pression générale du réseau, conformément à l'article 79 du fascicule n° 71, en présence des personnes compétentes du Service des Eaux de la collectivité et du Maître d'Œuvre.</p> <p>Y compris toutes sujétions de matériel et de manutentions.</p> <p align="center">LE FORFAIT :</p>

	VIII– RESEAU TELECOMMUNIACTION	
8.1	<p>PREDECOUPAGE ET SCIAGE DE CHAUSSEE EP < 20 CM</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, le pré-découpage de revêtements de chaussée ou de trottoir, réalisé sur prescription exclusive du Maître d'Œuvre, à la scie à béton ou à la meule, pour une épaisseur inférieure à 20 cm, ainsi que toutes sujétions de réalisation.</p> <p>LE METRE LINERAIRE :</p>
8.2	<p>DEMOLITION DE CHAUSSEE ET TROTTOIR EN MATERIAUX LIES EP < 20 CM</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la démolition de chaussée et de trottoir en matériaux liés constitués d'enrobés bitumineux, de béton ou de grave ciment, et pour une épaisseur de revêtement rencontrée allant jusqu'à 20 cm.</p> <p>Il comprend la démolition, l'extraction des matériaux liés, le chargement, le transport jusqu'au lieu de décharge proposé par l'entrepreneur et agréé par le Maître d'Œuvre pour ce type de produit, le déchargement conformément aux prescriptions en vigueur sur le lieu de décharge et au SOGED.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>
8.3	<p>RACCORDEMENT SUR CHAMBRE OU POTEAU EXISTANT</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, le raccordement de réseau 3 PVC 42,6/50 mm sur poteau ou chambre de tirage existante. Il comprend l'ensemble des sujétions particulières de raccordement à cette chambre ou poteau dont son dégagement, le carottage du regard et le scellement des gaines PVC à raccorder, y compris toutes sujétions d'adaptation.</p> <p>L'UNITE :</p>
8.4	<p>FOUILLE EN TRANCHEE DE PROFONDEUR 1 M ET EVACUATION</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la réalisation de déblais en tranchée de profondeur 1 mètre, dans un terrain de première catégorie, pour pose de canalisation de toutes natures, comprenant l'extraction, le chargement, l'évacuation en décharge agréée par le Maître d'Œuvre, la mise en œuvre des dispositifs provisoires de collecte et d'évacuation des eaux superficielles ou souterraines (pentes, rigoles, collecteurs) ainsi que le compactage soigné du fond de fouille. Ce prix s'entend pour toutes profondeurs de tranchée rencontrées et diamètres de canalisations à poser.</p> <p>Les cubes de fouilles sont comptabilisés à partir du niveau de l'arase inférieure de la couche de fondation du projet et les sujétions de phasage, de tri soigné et de mise en dépôt provisoire des matériaux de forme sont réputées incluses dans le prix.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>

<p>8.5</p>	<p>TRANCHEE A LA MAIN</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, l'exécution de fouilles manuelles dans des matériaux de 1ère catégorie, sur autorisation du Maître d'Œuvre, en cas d'impossibilité d'emploi d'engins mécaniques. Y compris toutes sujétions.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>
<p>8.6</p>	<p>LIT DE POSE ET ENROBAGE DES FOURREAUX EN SABLE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de sable roulé pour réalisation de lit de pose, remblai d'assise et de protection ou d'enrobage des fourreaux de toutes natures, conformément aux prescriptions du C.C.T.P. et du marché. Il comprend la reprise éventuelle sur stock, le transport à pied d'œuvre, le répandage, le réglage et le compactage par couches élémentaires.</p> <p>L'épaisseur du lit de pose sera de 10 cm minimum et l'enrobage des fourreaux atteindra la hauteur de 10 cm minimum en dessus de la génératrice supérieure de la canalisation.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>
<p>8.7</p>	<p>REMBLAIEMENT DE TRANCHEE EN GNT 0/63</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de matériaux en remblai de tranchée de type GNT 0/63, conforme aux prescriptions du CCTP.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la reprise éventuelle sur stock ; ▪ le transport à pied d'œuvre ; ▪ le répandage ; ▪ le réglage ; ▪ le compactage par couches élémentaires des matériaux, conformément au guide du SETRA pour obtenir le degré de compacité défini au CCTP ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Le cubage théorique est calculé d'après les plans du marché. Le remblaiement de tranchée en GNT 0/63 comprend également la fourniture et la pose de géotextile sous chaussée à hauteur du fond de forme de cette dernière lorsque celui-ci aura été arraché lors de la réalisation des tranchées. Ce tissu anti-contaminant sera conforme aux prescriptions du C.C.T.P. et du rapport géotechnique.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>

<p>8.8</p>	<p>REFECTION DE CHAUSSEE PROVISOIRE SUR TRANCHEE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture, le transport à pied d'œuvre, la mise en œuvre à la main et le compactage des matériaux suivants pour réfection de tranchée provisoire sous chaussée publique, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ GNT 0/31,5 – épaisseur 10 cm. ▪ Enrobé à froid – épaisseur 10 cm. <p>Y compris toutes sujétions de mise en œuvre.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	<p>.....</p>
<p>8.9</p>	<p>REFECTION DE CHAUSSEE DEFINITIVE SUR TRANCHEE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la reprise, l'extraction et l'évacuation de l'enrobé à froid et du réglage réalisé au prix 8.9, ainsi que la fourniture, le transport à pied d'œuvre, la mise en œuvre à la main et le compactage des matériaux suivants pour réfection de tranchée définitive sous chaussée publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ GB 0/14 – épaisseur 14 cm. ▪ BBSG 0/10 – épaisseur 6 cm. <p>Y compris toutes sujétions de mise en œuvre notamment sciage des enrobés de bords de tranchée à la scie à enrobé et évacuation des matériaux préalable et collage des lèvres final.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	<p>.....</p>
<p>8.10</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE FOURREAU PVC 42,6/50</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de fourreaux PVC 42,6/50 agréé par la Société Orange, y compris coudes, bouchons, colle, aiguille, les sujétions d'essai des canalisations en présence des contrôleurs de la Société ORANGE.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	<p>.....</p>
<p>8.11</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE GRILLAGE AVERTISSEUR</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de grillage avertisseur plastique avec fil métallique. Il respectera les normes en vigueur (couleur du grillage adaptée au réseau et respect des distances recommandées entre le grillage et le réseau).</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>

<p>8.12</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CHAMBRE DE TIRAGE L2T</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'une chambre L2T, cadre et tampon de classe Trottoir (250kN).</p> <p><u>Ce prix comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la livraison à pied d'œuvre de la chambre et de ses accessoires, y compris toutes suggestions de stockage, de transport durant le chantier ; ▪ le terrassement supplémentaire nécessaire à l'implantation de la chambre ; ▪ la mise en œuvre d'un lit de sable et son compactage ou tout autre dispositif nécessaire à la bonne assise de la chambre, son drainage ; ▪ l'implantation précise de la chambre notamment la mise à niveau adaptée du cadre et du tampon au projet concerné quelle que soit la date d'intervention dans le planning du chantier ; ▪ toutes sujétions de percement, l'épanouissement des fourreaux, la mise en place des peignes, la confection des masques ainsi que le bétonnage des fourreaux selon prescription de l'opérateur, bétonnage sur une longueur mini de 1.00 ml ; ▪ d'une manière générale, la mise en œuvre sera conforme aux préconisations de l'opérateur gestionnaire et du fabricant notamment pour la mise en place du cadre et tampon(s) métallique(s), le remblaiement et le compactage nécessaire ; ▪ dans le cadre d'implantation de chambre sur réseaux existants déjà câblés, il sera compris dans les articles de fourniture et pose de chambres sans fonds, la découpe soignée des fourreaux, quel qu'en soit le nombre et la reconstitution du radier et des masques selon les prescriptions de l'opérateur gestionnaire du réseau ; ▪ l'évacuation des déblais excédentaires et impropres dans un lieu de dépôt autorisé et agréé par le Maître d'Ouvrage, y compris tous les frais de transport et de mise en décharge éventuels, quelle que soit la distance. <p>L'UNITE:</p>	<p>.....</p>
--------------------	--	--------------

<p>8.13</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CHAMBRE DE TIRAGE L2C</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'une chambre L2C, cadre et tampon de classe chaussée (400kN).</p> <p><u>Ce prix comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la livraison à pied d'œuvre de la chambre et de ses accessoires, y compris toutes suggestions de stockage, de transport durant le chantier ; ▪ le terrassement supplémentaire nécessaire à l'implantation de la chambre ; ▪ la mise en œuvre d'un lit de sable et son compactage ou tout autre dispositif nécessaire à la bonne assise de la chambre, son drainage ; ▪ l'implantation précise de la chambre notamment la mise à niveau adaptée du cadre et du tampon au projet concerné quelle que soit la date d'intervention dans le planning du chantier ; ▪ toutes sujétions de percement, l'épanouissement des fourreaux, la mise en place des peignes, la confection des masques ainsi que le bétonnage des fourreaux selon prescription de l'opérateur, bétonnage sur une longueur mini de 1.00 ml ; ▪ d'une manière générale, la mise en œuvre sera conforme aux préconisations de l'opérateur gestionnaire et du fabricant notamment pour la mise en place du cadre et tampon(s) métallique(s), le remblaiement et le compactage nécessaire ; ▪ dans le cadre d'implantation de chambre sur réseaux existants déjà câblés, il sera compris dans les articles de fourniture et pose de chambres sans fonds, la découpe soignée des fourreaux, quel qu'en soit le nombre et la reconstitution du radier et des masques selon les prescriptions de l'opérateur gestionnaire du réseau ; ▪ l'évacuation des déblais excédentaires et impropres dans un lieu de dépôt autorisé et agréé par le Maître d'Ouvrage, y compris tous les frais de transport et de mise en décharge éventuels, quelle que soit la distance. <p>L'UNITE:</p>	<p>.....</p>
--------------------	--	--------------

<p>8.14</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CHAMBRE DE TIRAGE L1T</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'une chambre L1T, cadre et tampon de classe Trottoir (250kN).</p> <p><u>Ce prix comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la livraison à pied d'œuvre de la chambre et de ses accessoires, y compris toutes suggestions de stockage, de transport durant le chantier ; ▪ le terrassement supplémentaire nécessaire à l'implantation de la chambre ; ▪ la mise en œuvre d'un lit de sable et son compactage ou tout autre dispositif nécessaire à la bonne assise de la chambre, son drainage ; ▪ l'implantation précise de la chambre notamment la mise à niveau adaptée du cadre et du tampon au projet concerné quelle que soit la date d'intervention dans le planning du chantier ; ▪ toutes sujétions de percement, l'épanouissement des fourreaux, la mise en place des peignes, la confection des masques ainsi que le bétonnage des fourreaux selon prescription de l'opérateur, bétonnage sur une longueur mini de 1.00 ml ; ▪ d'une manière générale, la mise en œuvre sera conforme aux préconisations de l'opérateur gestionnaire et du fabricant notamment pour la mise en place du cadre et tampon(s) métallique(s), le remblaiement et le compactage nécessaire ; ▪ dans le cadre d'implantation de chambre sur réseaux existants déjà câblés, il sera compris dans les articles de fourniture et pose de chambres sans fonds, la découpe soignée des fourreaux, quel qu'en soit le nombre et la reconstitution du radier et des masques selon les prescriptions de l'opérateur gestionnaire du réseau ; ▪ l'évacuation des déblais excédentaires et impropres dans un lieu de dépôt autorisé et agréé par le Maître d'Ouvrage, y compris tous les frais de transport et de mise en décharge éventuels, quelle que soit la distance. <p>L'UNITE:</p>	<p>.....</p>
--------------------	--	--------------

<p>8.15</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CHAMBRE DE TIRAGE LOT</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'une chambre LOT, cadre et tampon de classe Trottoir (250kN)</p> <p><u>Ce prix comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la livraison à pied d'œuvre de la chambre et de ses accessoires, y compris toutes suggestions de stockage, de transport durant le chantier ; ▪ le terrassement supplémentaire nécessaire à l'implantation de la chambre ; ▪ la mise en œuvre d'un lit de sable et son compactage ou tout autre dispositif nécessaire à la bonne assise de la chambre, son drainage ; ▪ l'implantation précise de la chambre notamment la mise à niveau adaptée du cadre et du tampon au projet concerné quelle que soit la date d'intervention dans le planning du chantier ; ▪ toutes sujétions de percement, l'épanouissement des fourreaux, la mise en place des peignes, la confection des masques ainsi que le bétonnage des fourreaux selon prescription de l'opérateur, bétonnage sur une longueur mini de 1.00 ml ; ▪ d'une manière générale, la mise en œuvre sera conforme aux préconisations de l'opérateur gestionnaire et du fabricant notamment pour la mise en place du cadre et tampon(s) métallique(s), le remblaiement et le compactage nécessaire ; ▪ dans le cadre d'implantation de chambre sur réseaux existants déjà câblés, il sera compris dans les articles de fourniture et pose de chambres sans fonds, la découpe soignée des fourreaux, quel qu'en soit le nombre et la reconstitution du radier et des masques selon les prescriptions de l'opérateur gestionnaire du réseau ; ▪ l'évacuation des déblais excédentaires et impropres dans un lieu de dépôt autorisé et agréé par le Maître d'Ouvrage, y compris tous les frais de transport et de mise en décharge éventuels, quelle que soit la distance. <p>L'UNITE:</p>	<p>.....</p>
--------------------	---	--------------

	IX – RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	
9.1	<p>FOUILLE EN TRANCHEE DE PROFONDEUR 1 M ET EVACUATION</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la réalisation de déblais en tranchée dans un terrain de première catégorie, pour pose de canalisation de toutes natures, comprenant l'extraction, le chargement, l'évacuation en décharge agréée par le Maître d'Œuvre, la mise en œuvre des dispositifs provisoires de collecte et d'évacuation des eaux superficielles ou souterraines (pentes, rigoles, collecteurs) ainsi que le compactage soigné du fond de fouille. Ce prix s'entend pour une tranchée de profondeur 1 mètre.</p> <p>Les cubes de fouilles sont comptabilisés à partir du niveau de l'arase inférieure de la couche de fondation du projet et les sujétions de phasage, de tri soigné et de mise en dépôt provisoire des matériaux de forme sont réputées incluses dans le prix.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
9.2	<p>TRANCHEE A LA MAIN</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, l'exécution de fouilles manuelles dans des matériaux de 1ère catégorie, sur autorisation du Maître d'Œuvre, en cas d'impossibilité d'emploi d'engins mécaniques. Y compris toutes sujétions.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
9.3	<p>LIT DE POSE ET ENROBAGE DES FOURREAUX EN SABLE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de sable roulé pour réalisation de lit de pose, remblai d'assise et de protection ou d'enrobage des fourreaux de toutes natures, conformément aux prescriptions du C.C.T.P. et du marché. Il comprend la reprise éventuelle sur stock, le transport à pied d'œuvre, le répandage, le réglage et le compactage par couches élémentaires.</p> <p>L'épaisseur du lit de pose sera de 10 cm minimum et l'enrobage des fourreaux atteindra la hauteur de 10 cm minimum en dessus de la génératrice supérieure de la canalisation.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>

9.4	<p>REMBLAIEMENT DE TRANCHEE EN GNT 0/63</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de matériaux en remblai de tranchée de type GNT 0/63, conforme aux prescriptions du CCTP.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la reprise éventuelle sur stock ; ▪ le transport à pied d'œuvre ; ▪ le répandage ; ▪ le réglage ; ▪ le compactage par couches élémentaires des matériaux, conformément au guide du SETRA pour obtenir le degré de compacité défini au CCTP ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Le cubage théorique est calculé d'après les plans du marché. Le remblaiement de tranchée en GNT 0/63 comprend également la fourniture et la pose de géotextile sous chaussée à hauteur du fond de forme de cette dernière lorsque celui-ci aura été arraché lors de la réalisation des tranchées. Ce tissu anti-contaminant sera conforme aux prescriptions du C.C.T.P. et du rapport géotechnique.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
9.5	<p>FOURNITURE ET POSE DE FOURREAUX TPC 63</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture, le transport et la mise en place de tuyau polyéthylène rouge type TPC de diamètre extérieur minimal 63 mm, annelé à l'extérieur et lisse à l'intérieur conforme à la norme NF C 68.171, y compris manchons, accessoires et pose de l'aiguille.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
9.6	<p>DEROULAGE EN TRANCHEE CABLE CUIVRE NU <= 25 MM²</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture, et la pose par déroulage en tranchée de câble de cuivre nu de section minimale 25 mm².</p> <p>Ce prix comprend également toutes sujétions de transport, de stockage, d'emploi de tourets, de mise en œuvre et notamment des raccords de jonction nécessaires à la continuité</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
9.7	<p>FOURNITURE ET POSE CABLE SOUTERRAIN 2x10 MM² CUIVRE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose par tirage sous gaine de câble souterrain U 1000 R2V 2 x 10 mm² CU.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>

<p>9.8</p>	<p>FOURNITURE ET POSE BOITIER DE PROTECTION 2 CABLES 4X16 MM² MAX POUR CANDELABRE</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture, la pose et le raccordement de boîtiers de protection pour candélabres, classe II, IP 447 minimum, résistant à des températures variant de -30°C à +100°C, avec coupe-circuit Ph/N à fusibles fournis, jeu de bornes, y compris raccordement de 2 câbles 4x16 mm² maximum et tous accessoires.</p> <p>L'UNITE :</p>	<p>.....</p>
<p>9.9</p>	<p>MASSIF BETON 0.50 X 0.50 M</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de massifs béton préfabriqués de 0.50 x 0.50 m pour l'ancrage des candélabres.</p> <p>Ce prix comprend également toutes les sujétions dues à l'exécution des fouilles, la mise en place des gaines ainsi que les tiges de scellement suivant norme EN40, avec protection des fixations par bouchons de graisse, dispositif pour évacuation des condensats, la remise en état des lieux, l'évacuation des déblais impropres issus de la fouille dans un lieu de dépôt autorisé et agréé par le maître d'œuvre, tous les frais de transport et de mise en décharge éventuels, quelle que soit la distance.</p> <p>L'UNITE :</p>	<p>.....</p>
<p>9.10</p>	<p>FOURNITURE ET POSE LUMINAIRE LINK PPC – LED 57W OU EQUIVALENT</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose soignée et dans les règles de l'art de luminaires (à appareillage incorporé type ballast électronique ou comprenant la pose de la platine ou du boîtier appareillage associé), sur candélabre, y compris le transport depuis le lieu de stockage, la mise en chantier et l'utilisation d'une nacelle élévatrice, les raccordements électriques et les connexions diverses, la fourniture du câble approprié d'alimentation depuis le boîtier de raccordement jusqu'au luminaire, la pose de la lampe correspondante, tous les réglages et serrages suivant les prescriptions du fabricant. L'ensemble installé en parfait état de fonctionnement : essais et vérifications compris.</p> <p><u>La lanterne sera posée sur mât et respectera au minimum les spécifications suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fixation en fonderie d'aluminium ▪ Bloc optique et appareillage IP 66 ▪ Vasque en polycarbonate « courte claire » ▪ LED : 2x12 LED / IP66 / IK10 puissance maxi 57 W ▪ Ballast électronique ▪ Classe électrique du luminaire : Classe II ▪ Thermo-laqué en usine, couleur RAL à déterminer <p>L'UNITE :</p>	<p>.....</p>

9.11	<p>FOURNITURE ET POSE MAT ECLATECH – CONIQUE ACIER HAUTEUR 4 M OU EQUIVALENT</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose sur massif de mât cylindro-coniques en acier galvanisé peinture thermo-laquée de couleur RAL à définir, de hauteur de feu 4m.</p> <p>L'UNITE :</p>	<p>.....</p>
9.12	<p>FOURNITURE ET POSE D'UNE ARMOIRE DE COMANDE D'ECLAIRAGE + CONSUEL</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, la fourniture et la pose d'une armoire d'éclairage public entièrement équipée comprenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Armoire renforcé en Alu de type Groleau ou équivalent ▪ Une platine de comptage ; ▪ Une platine de commande ; ▪ Un disjoncteur de branchement ; ▪ Une horloge astronomique radiolite 220 Bluetooth ou équivalent ; ▪ Un disjoncteur différentiel pour chaque départ. ▪ toutes les liaisons entre auxiliaires et toutes sujétions de mise en œuvre. <p>LE FORFAIT :</p>	<p>.....</p>

	X – BORDURES ET REVETEMENTS	
10.1	<p>REMISE A NIVEAU DE REGARD</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la mise à niveau de regards circulaires ou carrés ($\varnothing 800$, $\varnothing 1000$, $\varnothing 1200 \times 1200$, $\varnothing 1500 \times 1500$), de tous réseaux par rehaussement ou abaissement sur 15 cm de hauteur suivant les catégories définies ci-après.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démolition de l'élément de tête si nécessaire et du revêtement attenant ; ▪ Reprise de maçonnerie ; ▪ Fourniture et pose de viroles préfabriquées ou mise en œuvre de béton pour maçonnerie suivant le cas ; ▪ Mise à niveau soigné des cadres, tampons, grille ; ▪ L'évacuation des déblais, les terrassements complémentaires et toutes sujétions d'exécution. <p>Ce prix comprend la réalisation d'une fixation mécanique des tampons par tiges filetées.</p> <p>L'UNITE :</p>
10.2	<p>FOURNITURE ET POSE DE BORDURE P1 BETON</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de bordures P1 béton suivant les catégories définies au CCTP, pour tous rayons de pose indiqués aux plans du marché.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la manutention des éléments ; ▪ les fouilles spécifiques ; ▪ la fourniture et la mise en œuvre du béton de pose ; ▪ la pose des éléments avec calage et réglage ; ▪ la retaille soignée éventuelle, la façon des joints au mortier dosé à 200 kg / m³ (avec un joint creux de 20 mm tous les 10 m) ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>La pose se fera sur lit de béton d'épaisseur théorique supérieure ou égale à 15 cm et sur une largeur supérieure ou égale à 15 cm de chaque côté de la bordure.</p> <p>Ce prix comprend les extrémités abaissées ou arrondies, les découpes en longueurs réduites pour les courbes comme indiqué au CCTP.</p> <p>Il comprend également les sujétions d'adaptation soignée aux ouvrages rencontrés (tampons de regards) ou projetés (regard, borne et autre mobilier urbain).</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>

<p>10.3</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE BORDURE T2 BETON</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de bordures T2 béton suivant les catégories définies au CCTP, pour tous rayons de pose indiqués aux plans du marché.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la manutention des éléments ; ▪ les fouilles spécifiques ; ▪ la fourniture et la mise en œuvre du béton de pose ; ▪ la pose des éléments avec calage et réglage ; ▪ la retaille soignée éventuelle, la façon des joints au mortier dosé à 200 kg / m³ (avec un joint creux de 20 mm tous les 10 m) ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>La pose se fera sur lit de béton d'épaisseur théorique supérieure ou égale à 15 cm et sur une largeur supérieure ou égale à 15 cm de chaque côté de la bordure.</p> <p>Ce prix comprend les extrémités abaissées ou arrondies, la réalisation des passages surbaissés, les découpes en longueurs réduites pour les courbes comme indiqué au CCTP.</p> <p>Il comprend également les sujétions d'adaptation soignée aux ouvrages rencontrés (tampons de regards) ou projetés (regard, borne et autre mobilier urbain).</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>
<p>10.4</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAU CS2 BETON</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de caniveaux CS2 béton suivant les catégories définies au CCTP, pour tous rayons de pose indiqués aux plans du marché.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la manutention des éléments ; ▪ les fouilles spécifiques ; ▪ la fourniture et la mise en œuvre du béton de pose ; ▪ la pose des éléments avec calage et réglage ; ▪ la retaille soignée éventuelle, la façon des joints au mortier dosé à 200 kg / m³ (avec un joint creux de 20 mm tous les 10 m) ; ▪ et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>La pose se fera sur lit de béton d'épaisseur théorique supérieure ou égale à 15 cm et sur une largeur supérieure ou égale à 15 cm de chaque côté de la bordure.</p> <p>Ce prix comprend les extrémités abaissées ou arrondies, les découpes en longueurs réduites pour les courbes comme indiqué au CCTP.</p> <p>Il comprend également les sujétions d'adaptation soignée aux ouvrages rencontrés (tampons de regards) ou projetés (regard, borne et autre mobilier urbain).</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>

<p>10.5</p>	<p>FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GNT 0/31.5 A LA NIVELEUSE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre à la niveleuse de grave non traitée de type GNT 0/31.5, conforme aux prescriptions du CCTP, pour couche de réglage de chaussée sur une épaisseur de 6 cm sous chaussée et de 5 cm sous trottoir, quelle que soit la largeur à mettre en œuvre et conformément aux plans du marché.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le réglage ; ▪ le compactage méthodique par couches élémentaires conformément aux spécifications du CCTP et du GTR LCPC/SETRA ; ▪ et toutes sujétions de phasage des travaux. <p>Le quantitatif correspond au mètre cube théorique des matériaux déterminé par les plans projet.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>
<p>10.6</p>	<p>FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GNT 0/31.5 A LA MAIN</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre à la main de grave non traitée de type GNT 0/31.5, conforme aux prescriptions du CCTP, pour couche de réglage de trottoir, d'aire de stationnement en bataille et cour de bâtiment sur une épaisseur de 6 cm sous chaussée et de 5 cm sous trottoir, quelle que soit la largeur à mettre en œuvre et conformément aux plans du marché.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le réglage ; ▪ le compactage méthodique par couches élémentaires conformément aux spécifications du CCTP et du GTR LCPC/SETRA ; ▪ et toutes sujétions de phasage des travaux. <p>Le quantitatif correspond au mètre cube théorique des matériaux déterminé par les plans projet.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>
<p>10.7</p>	<p>FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BBSG AU FINISHER</p> <p>Ce prix rémunère, à la tonne, la fourniture, le transport et la mise en œuvre au finisher de béton bitumineux semi-grenu de classe 3 et de granulométrie 0/10.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la fabrication et la fourniture ; ▪ le transport à pied d'œuvre ; ▪ la fourniture et la mise en œuvre de la couche d'accrochage à l'émulsion de bitume si nécessaire et le collage des lèvres de liaison. ▪ la mise en œuvre mécanique ; ▪ le réglage de pente et d'épaisseur ; ▪ la confection des joints et des ancrages, le compactage mécanisé ; ▪ et toutes sujétions d'exécutions, de mise en œuvre et de phasage. <p>LA TONNE :</p>	<p>.....</p>

10.8	<p>FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BBSG A LA MAIN</p> <p>Ce prix rémunère, à la tonne, la fourniture, le transport et la mise en œuvre à la main sur trottoir et aire de retournement, de béton bitumineux semi-grenu de classe 3 et de granulométrie 0/10.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ la fabrication et la fourniture ;▪ le transport à pied d'œuvre ;▪ la fourniture et la mise en œuvre de la couche d'accrochage à l'émulsion de bitume si nécessaire et le collage des lèvres de liaison.▪ la mise en œuvre à la main ;▪ le réglage de pente et d'épaisseur ;▪ la confection des joints et des ancrages, le compactage mécanisé ;▪ et toutes sujétions d'exécutions, de mise en œuvre et de phasage. <p>LA TONNE :</p>
-------------	---	-------

	XI – SIGNALISATION / MOBILIER	
11.1	<p>MARQUAGE LINEAIRE BLANC</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, l'exécution de lignes blanches rétro-réfléchissantes de catégorie 1 P4 Q2 S3 R3 de type SEQUOIA route S3 de la marque GIROD ou équivalent, sur chaussées hydrocarbonées, y compris le nettoyage de la chaussée, le pré-marquage et toutes sujétions de réalisation.</p> <p>La largeur de la ligne sera de 2u (avec u = 5 cm). Les longueurs indiquées comprennent les vides et les pleins.</p> <p>La peinture aura une durabilité de 60 mois.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
11.2	<p>MARQUAGE SURFACIQUE BLANC</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, l'exécution de marquage surfacique blancs rétro-réfléchissantes de catégorie 1 P4 Q2 S3 R3 de type SEQUOIA route S3 de la marque GIROD ou équivalent, sur chaussées hydrocarbonées, y compris le nettoyage de la chaussée, le pré-marquage et toutes sujétions de réalisation.</p> <p>La peinture aura une durabilité de 60 mois.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>
11.3	<p>FOURNITURE ET POSE D'UN PANNEAU « STOP » (AB4)</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'un panneau de signalisation de type AB4 (« Stop ») de gamme petite, monobloc, de classe II avec dos laqué couleur champagne. Ce prix comprend également la fourniture et la pose du support de type aluminium à facettes de diamètre 60 mm couleur champagne, hauteur 3,00 m. Les supports comprennent les brides de fixation, les obturateurs plastiques et le massif d'ancrage béton répondant aux normes en vigueur.</p> <p>Ce prix comprend également la réalisation des terrassements avec évacuation des déblais en excédent, la fourniture et la mise en place d'un sabot de fixation, la réalisation du massif de fondation en béton de dimensions appropriées, coulé en place ou préfabriqué, le réglage du massif au sol fini.</p> <p>La position reste à valider impérativement par le Maître d'Œuvre, avant la pose.</p> <p>Y compris toutes les sujétions de fourniture et de mise en œuvre.</p> <p>L'UNITE :</p>

<p>11.4</p>	<p>FOURNITURE ET POSE D'UN PANNEAU « VOIE SANS ISSUE » (C13A)</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'un panneau de signalisation de type C13A (« Voie sans issue ») de gamme petite, monobloc, de classe II avec dos laqué couleur champagne. Ce prix comprend également la fourniture et la pose du support de type aluminium à facettes de diamètre 60 mm couleur champagne, hauteur 3,00 m. Les supports comprennent les brides de fixation, les obturateurs plastiques et le massif d'ancrage béton répondant aux normes en vigueur.</p> <p>Ce prix comprend également la réalisation des terrassements avec évacuation des déblais en excédent, la fourniture et la mise en place d'un sabot de fixation, la réalisation du massif de fondation en béton de dimensions appropriées, coulé en place ou préfabriqué, le réglage du massif au sol fini.</p> <p>La position reste à valider impérativement par le Maître d'Œuvre, avant la pose.</p> <p>Y compris toutes les sujétions de fourniture et de mise en œuvre.</p> <p>L'UNITE :</p>	<p>.....</p>
<p>11.5</p>	<p>FOURNITURE ET POSE D'UN BLOC DE 8 BOITES A LETTRES</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, la fourniture et la pose d'un bloc boites à lettres comprenant 8 boites à lettres pour extérieur. Le modèle devra être validé par le service postal et le Maître d'Œuvre.</p> <p><u>Il aura notamment les caractéristiques suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dimensions intérieures de chaque boite 340 mm x 260 mm x 260 mm avec fenêtre d'introduction du courrier sans volet, avec chicane antivol intérieur et avec volet extérieur, charnière invisible sur pivot, porte nom clippé affleurant et cylindre de sécurité fourni avec deux clés ; ▪ Support / Piétement laqué de fixation au sol. <p><u>Ce prix comprend également :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La fourniture et le scellement du support / Piétement ; ▪ La pose du bloc boites aux lettres sur le support / piétement ; ▪ Et toutes sujétions de fourniture et de mise en place. <p>LE FORFAIT :</p>	<p>.....</p>

11.6	<p style="text-align: center;">REALISATION D'UNE AIRE DE STOCKAGE DE CONSTAINERS ORDURES MENAGERES</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, la réalisation de mur en parpaings pour délimiter l'espace réservé aux containers recueillant les ordures ménagères</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les terrassements nécessaires à la réalisation du mur et de sa semelle de fondation ; ▪ La réalisation d'une semelle de fondation 45x30 cm ferrillée (y compris la fourniture et la mise en place des armatures pour renforcement de la semelle. L'arase inférieure de la semelle de fondation sera à au moins 90 cm de profondeur afin d'être « hors gel » ; ▪ Une remontée de ferrillage sera mise en place à intervalle régulier (1m) en jonction avec le ferrillage de la semelle ; ▪ La mise en œuvre des parpaings de 20 cm d'épaisseur pour une hauteur de vue de 1.5m ; ▪ La réalisation et le scellement d'une couvertine en béton de 3 cm d'épaisseur et de 25 cm de largeur sur le sommet du mur ; ▪ La réalisation d'un enduit dont la couleur sera précisée avant les travaux ; ▪ La remise en état des sols alentours ; ▪ L'évacuation des produits de cette opération et leur mise en dépôt ou en décharge proposée par l'Entrepreneur à ses frais et agréée par le Maître d'Œuvre conformément aux prescriptions du CCTP ; ▪ L'évacuation des produits restants et le nettoyage des lieux. <p>LE FORFAIT :</p>	<p>.....</p>
------	--	--------------

	XII – ESPACES VERTS	
12.1	<p align="center">REPRISE SUR STOCK ET MISE EN OEUVRE DE TERRE VEGETALE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la reprise sur stock et la mise en œuvre de terre végétale sur tous types de surface (talus, espaces verts situés le long de la voirie et fosses de plantation).</p> <p><u>Ce prix rémunère notamment:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la reprise sur dépôt provisoire avec chargement, transport sur le chantier et déchargement à pied d'œuvre ; ▪ l'épierrement et la suppression des déchets végétaux ; ▪ le reprofilage éventuel des surfaces terrassées ; ▪ la mise en œuvre sur 30 cm d'épaisseur avec tri des éléments non désirés sur espaces engazonnés ; ▪ l'évacuation des terres en excédent ; ▪ toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre. <p>Le quantitatif correspond au volume de matériaux déterminé par les profils en travers des plans projet, pour tout volume considéré.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p align="right">.....</p>
12.2	<p align="center">REGLAGE DE TALUS</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, le réglage fin de talus conformément aux profils en travers d'exécution. Il comprend notamment l'enlèvement des matériaux excédentaires ou la mise en place de matériaux manquants afin que les talus ne présentent pas de flaches ou de bosses apparentes et soient aux cotes prévues au projet.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	<p align="right">.....</p>

<p>12.3</p>	<p>ENSEMENCEMENT DE PRAIRIE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture du mélange fourrager et l'ensemencement de la prairie voisine traversée par les réseaux d'assainissement tel que décrit au CCTP.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La préparation de la surface à planter (ameublissement, réglage, apport d'amendement si nécessaire) ; ▪ L'enlèvement des déchets et éléments impropres (branchages, racines, mottes d'argile...); ▪ La fourniture et épandage uniforme du semis jusqu'à 50 grammes de graines au mètre carré ; ▪ L'enfouissement et le roulage ; ▪ Les arrosages et fauche annuelle jusqu'à la réception ; ▪ La reprise des zones mal venues ; un semis complémentaire sera réalisé si nécessaire au bout de 6 mois ; ▪ La réfection des sols en place, nettoyages, évacuation des matériaux impropres, ou excédentaires ; ▪ Y compris toutes sujétions de mise en œuvre. <p>LE METRE CARRE :</p>	<p>.....</p>
<p>12.4</p>	<p>ENGAZONNEMENT</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture du mélange de gazon et l'ensemencement des abords des aménagements réalisés tel que décrit au CCTP.</p> <p><u>Il comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La préparation de la surface à planter (ameublissement, réglage, apport d'amendement si nécessaire) ; ▪ L'enlèvement des déchets et éléments impropres (branchages, racines, mottes d'argile...); ▪ La fourniture et épandage uniforme du semis jusqu'à 50 grammes de graines au mètre carré ; ▪ L'enfouissement et le roulage ; ▪ Les arrosages et fauche annuelle jusqu'à la réception ; ▪ La reprise des zones mal venues ; un semis complémentaire sera réalisé si nécessaire au bout de 6 mois ; ▪ La réfection des sols en place, nettoyages, évacuation des matériaux impropres, ou excédentaires ; ▪ ▪ Y compris toutes sujétions de mise en œuvre. <p>LE METRE CARRE :</p>	<p>.....</p>

	XIII – OPTIONS	
13 .1	<p>OPTION : REALISATION D'UNE TRANCHEE DRAINANTE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la réalisation d'une tranchée drainante dans le cas de résurgence d'eau sur l'arase des terrassements en déblai.</p> <p><u>Ce prix comprend notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La réalisation de la tranchée d'une largeur de 50 cm et de 50 cm de profondeur, y compris le chargement, la mise en stock éventuelle et l'évacuation en décharge des matériaux et le compactage du fond de la tranchée ; ▪ La fourniture et la mise en place en fond de tranchée d'un drain routier de 200 mm de diamètre ; ▪ Le remplissage de la tranchée en gravelette 5/15 roulée, y compris fourniture et mise en œuvre du matériau conformément au CCTP. ▪ La fourniture et la mise en place d'un géotextile (compatible drainage) à l'intérieur duquel le drain et la gravelette seront mis en œuvre. Le géotextile recouvrira également le dessus de la tranchée afin de constituer une chaussette drainante ; ▪ le réglage ; ▪ le compactage méthodique par couches élémentaires conformément aux spécifications du C.C.T.P. et du GTR LCPC/SETRA ; ▪ et toutes sujétions de réalisation ; <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	<p>.....</p>